ISSN 0024-7650

à Presles (Val d'Oise)

Fête de Lutte Ouvrière 29, 30, 31 mai, Pentecôte 82

notre programme Page 20

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 727 - 8 mai 1982 - prix : 6 F

Pologne : succés des manifestations contre le régime

Page 5

La guerre des Malouines : c'est aussi un banc d'essai

pour Dassault et la SNIAS

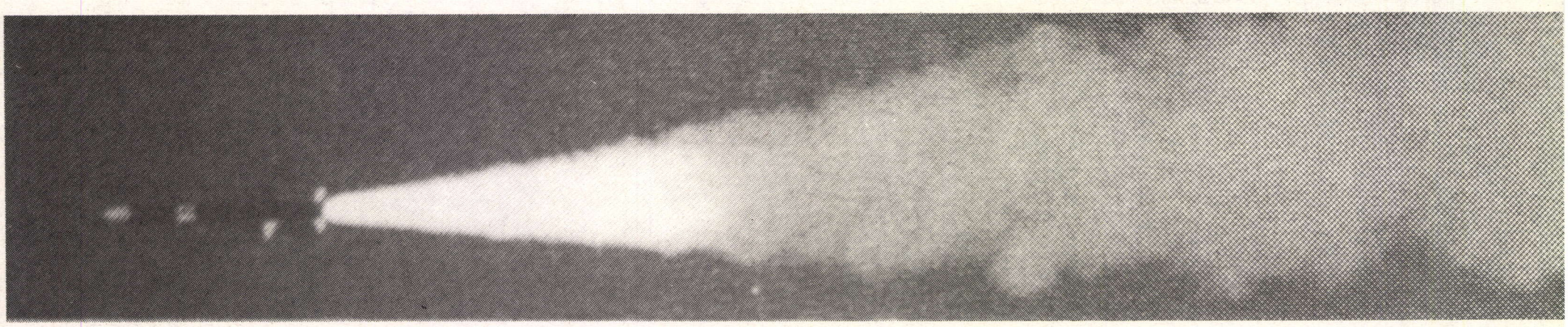

M 6189 - 727 - 6 F

sommaire

Dans le monde

Page 5 :
— **Pologne : succès des manifestations populaires du 1er et 3 mai contre le régime militaire.**

En France

Page 6 :
— **Mitterrand exécuteur testamentaire.**
— **Platini rééquilibre la balance extérieure sportive.**
Page 7 :
— **Après un an de pouvoir, où va le gouvernement de la gauche ?**
— **Un an de reculs et de cadeaux au patronat.**
Page 8 :
— **Déficit de l'UNEDIC : on veut s'en prendre aux salariés et aux chômeurs.**
— **Les contrats de solidarité en chiffres : du vent.**
Page 9 :
— **Paris : main basse sur la ville, grâce à l'Office des HLM.**
— **SNCF : toujours des cadeaux au privé.**
Page 13 :
— **Citroën : la grève s'étend.**
— **RVI Limoges ; CAF région parisienne.**
Pages 14 et 15 :
— **Dans les entreprises : BNP Paris ; Renault Flins ; RVI région lyonnaise ; Rhône-Poulenc Isère.**
Page 20 :
— **Dans 3 semaines : la fête de Lutte Ouvrière.**

Dossier

Pages 10 à 12 :
— **LE BUDGET DES PTT.**
• **Un endettement qui coûte cher.**
• **Qui prospère à l'ombre des PTT ?**
• **La télématique au service du public ?**

Culture

Pages 16 et 17 :
— **Comment Darwin élabora sa théorie de l'évolution.**
— **Livre : *Le procès du singe, la Bible contre Darwin.***
Pages 18 et 19 :
— **Films : *Pixote ; La guérillera ; Qu'est-ce qui fait courir David ?***
— ***L'enlèvement de Ben Bella* aux Dossiers de l'écran.**
— **Livre : *Un turbulent silence* d'André Brink.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition : PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression : Voltaire Impressions 93.100 Montreuil

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

Centrales nucléaires : ça chauffe !

Le supergénérateur Phénix de Marcoule, dans le Gard, est arrêté pour une durée indéterminée à la suite de deux incidents techniques survenus les 29 et 30 avril.

Le plus important de ces incidents a affecté le circuit de sodium qui sert au refroidissement du réacteur. Une fuite a mis le sodium en contact avec l'air, ce qui a provoqué un incendie. Le système de sécurité a fonctionné immédiatement et le feu a été maîtrisé.

Selon le commissariat à l'Energie atomique, aucun risque n'est à craindre car ces incidents ont eu lieu dans la partie non nucléaire de la centrale.

C'est possible, mais cela n'est tout de même pas rassurant, surtout lorsque l'on sait que la centrale de Marcoule a déjà été arrêtée plusieurs mois pour une fuite de sodium. Et puis, une autre centrale nucléaire, celle de Fessenheim, sur le Rhin, est elle aussi à l'arrêt depuis le 20 mars dernier à la suite de la découverte d'un objet errant dans le circuit qui irrigue le cœur du réacteur.

Les incidents techniques ne sont pas rares dans les centrales nucléaires mais, à entendre la direction de l'EDF s'acharner à les déclarer sans gravité, on a l'impression qu'elle va finir par les considérer comme tout à fait normaux.

Amoco story

L'*Amoco Cadiz* était ce pétrolier qui, en s'échouant en 1978 au large des côtes bretonnes, avait provoqué une marée noire d'une ampleur jamais atteinte : 400 km de côtes polluées dont 100 gravement.

Le 4 mai s'est ouvert à Chicago le procès concernant cette affaire. Il oppose l'Etat français et les collectivités locales bretonnes d'une part à la société propriétaire de l'*Amoco Cadiz*, la Standard Oil of Indiana. C'est le premier procès de ce genre et il fera sans doute jurisprudence.

Les élus bretons et l'Etat français espèrent établir les responsabilités de la compagnie pétrolière et obtenir réparation du préjudice causé : préjudice écologique, manque à gagner pour les pêcheurs et sommes dépensées pour le nettoyage des plages.

La société propriétaire de l'*Amoco Cadiz*, elle, n'est pas restée inactive. Elle a utilisé une centaine d'avocats pour préparer sa défense. Ces avocats ont l'intention de contre-attaquer en accusant les pouvoirs publics français de n'avoir pas su faire respecter la sécurité dans leurs eaux territoriales ; argument, certes, irréfutable ! Comme quoi, on peut avoir du pétrole, des idées, et ne pas manquer d'air !

Comment sortir rapidement de prison

Jacques Amsellem, c'est ce P-DG des magasins Sogar qui avait été condamné en février dernier à quatre ans de prison (dont deux avec sursis) pour avoir détourné près de 900 millions de centimes des caisses de ses quinze établissements.

Eh bien, depuis le 27 mars, il est sorti de prison. La raison de cette clémence : Jacques Amsellem devrait se faire opérer dans les semaines à venir. Seulement, depuis le jour de sa libération, il a repris la tête de ses affaires et a déjà licencié trois de ses directeurs de magasin qui avaient témoigné contre lui.

Les filets de la justice ne sont décidément pas faits pour les gros poissons !

Il vaut sans doute mieux détourner 900 millions anciens que voler des boîtes de conserves dans un des magasins de monsieur Amsellem...

L'or en beurre

Cinq camions ont été interceptés par les douaniers de Saint-Louis, dans le Haut-Rhin. Ce qu'ils transportaient ? Ni de l'or, ni de la drogue. Du beurre, 20 tonnes, destinées à la Yougoslavie.

Comme tous les produits laitiers qui franchissent les frontières du Marché commun perçoivent une subvention, les cinq poids lourds en provenance d'Allemagne et des Pays-Bas ont changé de route à Vienne ; ils sont rentrés en France, d'où ils devaient repartir pour l'Allemagne, et, de là, re-départ et re-subventions.

Ce petit jeu devait rapporter à ses auteurs un bénéfice net de 2,8 millions de francs.

Ils se sont fait pincer ! Méfiez-vous des tours et détours du Marché commun : ça compte parfois pour du beurre.

Ponia de bon conseil

L'ancien ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, était tout feu tout flamme lorsqu'il a commenté l'attentat de la rue Marbeuf, le 24 avril dernier, pour le journal *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*. « *Carlos*, a-t-il déclaré, *il ne faut pas l'arrêter, il faut le liquider* ».

Elémentaire ! Pourtant, comme l'a souligné Jean Poperen, secrétaire national du PS, au cours de l'émission *RTL-Le Monde* du 25 avril, « *ce sont les cousins de ce monsieur Poniatowski qui n'ont jamais retrouvé ceux qui ont fait disparaître Ben Barka. Ce sont eux qui n'ont jamais retrouvé les assassins de Charonne* ».

Et *Le Canard Enchaîné* du 28 avril apporte pour sa part ses propres informations sur les capacités de Poniatowski en matière de lutte anti-terroriste : « *Du temps où il n'était que directeur de cabinet de Giscard d'Estaing, alors ministre des Finances du général De Gaulle, il traitait les terroristes à son domicile. L'ex-chef de l'OAS-Métro, Pierre Sergent, a d'ailleurs fait à un journal espagnol, en janvier 1979, la confidence suivante : « Alors que j'étais condamné à mort et recherché par toutes les polices de France, Poniatowski m'a reçu à son domicile. Par lui, j'apprenais tout ce qui se passait au Conseil des ministres ». Certes, rajoute* Le Canard, *Sergent n'était pas Carlos, il ne cherchait, lui, qu'à liquider le général De Gaulle* ».

Et lorsque Poniatowski était ministre de l'Intérieur de Giscard, rapporte aussi *Le Canard*, « *il négociait discrètement avec Carlos. Et cédait gentiment à ses ultimatums* ». Et *Le Canard* de donner quelques détails : « *En septembre 1974, un commando de « l'Armée rouge japonaise » attaque l'ambassade de France à La Haye et prend l'ambassadeur en otage. Il exige la libération du Japonais ami de Carlos incarcéré en France, ainsi qu'un Boeing 707 pour rejoindre le Moyen-Orient. Le gouvernement français négocie, tente de gagner du temps. Toute l'opération a été montée par Carlos. A Paris, pour appuyer l'action des Japonais de La Haye, il lance lui-même deux grenades dans le drugstore de Saint-Germain-des-Prés. Bilan : deux morts et une dizaine de blessés graves. Mieux : Carlos fait savoir au gouvernement qu'il est prêt à remettre ça si on ne libère pas son copain. (...) Aussitôt, la France livre le Japonais et fournit le Boeing demandé. Le tout sous la haute autorité de Ponia* ».

On ne sait pas si Poniatowski va ou non démentir cette version des faits. En tout cas, il semble bien que les « Carlos » de l'intérieur, pour un ministre du même nom, sont toujours plus difficiles à trouver que ceux venus d'ailleurs !

A.M.

Bulletin d'abonnement

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : 180 F
pour une période de six mois : 95 F
LUTTE DE CLASSE
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : 50 F

NOM : .....
.....
Prénom : .....
.....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
.....
.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles

LA GUERRE DES MALOUINES :

C'est aussi un banc d'essai pour Dassault et la SNIAS

TOUT comme le TGV est une vitrine de la technologie française entre Paris et Lyon, voilà maintenant que la guerre des Malouines devient une autre vitrine, celle de l'industrie d'armements française cette fois, dont l'Aérospatiale a réalisé le missile Exocet, revu et corrigé par l'électronique Dassault sous le nom d'Exocet AM 39, sans compter le Super-Etendard, l'avion de chasse qui a lancé le missile, fabriqué par le même Dassault.

Et les dirigeants français ont trouvé là un sujet de fierté, eux qui sont à la tête de la troisième puissance exportatrice d'armements dans le monde après les Etats-Unis et l'URSS. C'est pourquoi sans doute la presse française, faussement attristée à propos des marins anglais victimes de l'électronique militaire, n'a pas manqué d'étaler complaisamment, en long et en large, à l'usage des états-majors et des clients du monde entier, les caractéristiques techniques du gagne-pain de monsieur Dassault.

Eh oui, la France vend des armes au monde entier, et c'est ainsi que des marins anglais, citoyens d'une puissance européenne membre du Marché commun, viennent de mourir des exportations françaises.

C'est ainsi qu'un jour, peut-être proche, des marins ou des soldats français feront, au détour d'une rade ou au coin d'un bois, en Afrique, en Océanie ou ailleurs, une mauvaise rencontre avec un missile de l'Aérospatiale revu ou pas par Dassault. En mourant « pour la France », il leur restera à espérer que les expéditeurs n'oublient pas de payer les royalties. Car, généralement, le matériel livré par la France est payé à crédit et ce sont les contribuables français qui en paient les intérêts.

C'est cela, la guerre moderne du capitalisme moderne. Il n'y a pas de petits profits. Il n'y en a que des gros. Et le sang a beau avoir une odeur, cela n'arrête pas ces messieurs qui nous gouvernent.

Mais ce n'est pas vrai que les travailleurs veulent résorber le chômage à ce prix. Ce n'est pas vrai que les ouvriers soient prêts à produire toujours plus d'engins de guerre. Ces armes que nous payons avec nos impôts — puisque, pour pouvoir les vendre à l'étranger, il faut bien que l'armée française en achète et en teste les performances, car nos exportateurs n'ont pas toujours la chance de pouvoir se livrer à des expérimentations réelles à un bout ou l'autre de la planète !

Et on voudrait nous faire croire que nous avons une patrie, alors que les financiers et les capitalistes qui nous gouvernent se moquent de ce sentiment depuis longtemps dépassé par le capital qui ignore les frontières pour son commerce et ses spéculations.

Bien sûr, si l'Argentine et l'Angleterre sont en guerre, ce n'est pas la faute des capitalistes français ni de leur Etat. Mais aujourd'hui, malgré leurs déclarations hypocrites, la joie de ces gens-là transparaît dans tout ce qu'ils disent dans les journaux, à la radio ou à la télévision. Ils en tressaillent de plaisir en se frottant les mains. Pensez-donc : *« C'est une victoire de l'électronique française »,* a dit Dassault. Et cette « victoire », comme elle va rassurer les clients ! Ces 23 pays qui ont déjà acheté ou commandé, nous dit-on, 1 600 Exocet à la France et, du coup, vont peut-être inciter leurs voisins à en faire autant !

Eh bien non. Les travailleurs, eux, préféreraient, s'ils étaient maîtres de l'économie, produire des choses utiles, à commencer pour la population du pays, et pas des armes qui, de toute façon, un jour ou l'autre, se retourneront contre eux. Oui, il y aurait bien d'autres choses à exporter vers les peuples du Tiers Monde, y compris les peuples d'Amérique latine, que des Super-Etendard ou des Exocet.

Et que l'industrie française ait fabriqué l'un et l'autre, les ait vendus, et soit prête à en revendre, il n'y a vraiment pas de quoi être fier.

Arlette LAGUILLER

UNE GUERRE POUR L'EXEMPLE

Finalement, les armes ont parlé aux îles Malouines. Margaret Thatcher a donné l'ordre à son aviation de lâcher bombes et roquettes, à ses sous-marins de tirer leurs torpilles. Après avoir pris les îles de la Géorgie du Sud, la Grande-Bretagne a bombardé l'aéroport de Port-Stanley, a détruit un sous-marin argentin, deux patrouilleurs, et torpillé un croiseur, le *General-Belgrano,* faisant plusieurs centaines de victimes. De leur côté, les Argentins ont détruit un destroyer britannique, le *Sheffield.* 30 marins britanniques y sont restés.

Ainsi, le face à face qui se prolongeait depuis des jours, et qui avait fini par donner l'impression que l'on avait à faire à une guerre d'opérette autour de quelques îlots perdus à l'autre bout de l'océan Atlantique, s'est transformé en guerre tout court, avec des destructions, des morts.

Certes, les militaires qui gouvernent en Argentine voulaient, en décidant d'investir les îles Malouines, donner le change à leur peuple, en provoquant un élan national destiné à faire oublier aux Argentins les problèmes qui se posent à l'intérieur de leur pays. Les militaires pensaient qu'en désignant un adversaire étranger aux Argentins, on parlerait moins de la dictature et de la répression anti-ouvrière, on ne parlerait pas de l'inflation, du chômage, de la misère.

Le procédé, pour avoir déjà beaucoup servi, n'en est pas moins utilisé par les gouvernements de tous les pays. D'ailleurs, de son côté, Margaret Thatcher et le gouvernement anglais jouent sur des sentiments semblables pour essayer de rallier la population britannique.

Mais ce n'est là que l'un des aspects de ce conflit, qui met aux prises d'un côté l'Argentine, un pays dont l'économie a été pillée depuis des siècles par les grandes puissances industrielles, et de l'autre, la Grande-Bretagne, qui est justement l'une de ces puissances qui se sont enrichies grâce au pillage d'un immense empire colonial.

Aujourd'hui, la gouvernement britannique déploie sa flotte à plusieurs milliers de kilomètres de ses côtes. Mais on ne nous fera pas croire que cet étalage guerrier ait pour unique objectif de reconquérir les îles Malouines. Pas plus que l'on nous fera croire que le maintien de ces îles dans l'empire britannique soit d'un quelconque intérêt pour la population anglaise. C'est même tout le contraire, car la population britannique paye d'un peu plus d'impôts les porte-avions et les bombardiers qui patrouillent à l'autre bout de l'océan. Non ! En fait il s'agit, de la part de la Grande-Bretagne, d'intimider les pays pauvres, de leur montrer que lorsqu'ils veulent secouer, ne serait-ce que symboliquement, la tutelle des grandes puissances, ils risquent de le payer cher.

L'Angleterre a beau être aujourd'hui l'un des impérialismes les plus brinquebalants de la planète, dans cette affaire, elle défend d'abord le droit des grandes puissances sur les plus faibles, bien plus qu'elle ne défend une de ses « possession », en l'occurrence dérisoire.

D'ailleurs, l'attitude prise par Reagan et le gouvernement nord-américain en est une confirmation. Ce gouvernement, qui avait jusqu'ici fait semblant de jouer les médiateurs entre l'Argentine et la Grande-Bretagne, tant que l'on se contentait, de part et d'autre, d'échanger des communiqués, s'est immédiatement rangé du côté des Anglais, non seulement en paroles, mais bien concrètement, dès que les armes ont parlé, en mettant à la disposition des avions et des bateaux britanniques les bases de ravitaillement américaines. De même, on a vu ces jours derniers Mitterrand en France, Schmidt en Allemagne, apporter leur soutien à l'Angleterre. C'est donc bien au nom de l'ensemble des puissances impérialistes que le gouvernement de Margaret Thatcher fait bombarder les îles Malouines.

Mais en déployant sa flotte, il risque non pas de terroriser la population de l'Amérique latine, mais au contraire d'attiser sa colère et sa révolte.

L'attitude de la gauche en Grande-Bretagne et en Argentine. Voir nos articles page 4.

MALOUINES

L'attitude de la gauche en Grande-Bretagne et en Argentine

Cinq semaines après le début de la crise des Falkland, il ne semble pas se dessiner en Grande-Bretagne de mouvement important de protestation contre la politique du gouvernement Thatcher.

Malgré le black-out presque total auquel s'est livrée la presse britannique, on sait néanmoins que plusieurs milliers de manifestants ont défilé dans Londres le 25 avril, à l'appel du Conseil national de la paix (un organisme pacifiste d'inspiration religieuse), du Parti Communiste et de l'extrême-gauche, pour exiger le rappel immédiat de la flotte. On sait également que, dans certaines villes anglaises, des manifestants ont profité des rassemblements organisés à l'occasion du 1er mai pour faire entendre leur voix.

Il est vrai que le tour pris par les affrontements dans les Falkland, après les premiers bombardements britanniques, la mort de plusieurs centaines de marins argentins sur le croiseur *General-Belgrano* et surtout depuis la destruction du destroyer anglais *Sheffield*, peut modifier la situation et susciter des réticences dans la population britannique. Un sondage effectué dimanche 2 mai indiquait que 60 % des Britanniques estimaient que les Malouines ne valaient pas que l'on verse le sang d'un seul soldat.

Mais pour l'instant, le gouvernement de Margaret Thatcher peut compter pour l'essentiel sur le soutien de toutes les forces politiques ayant quelque poids sur l'arène politique anglaise.

Début avril, l'annonce de l'invasion des Falkland par la marine argentine avait suscité un tollé à la Chambre des Communes. Pour le coup, l'ensemble des députés de l'opposition, auxquels s'était jointe l'extrême-droite du parti conservateur, s'étaient retrouvés pour dénoncer le manque de fermeté du gouvernement Thatcher, et son incapacité à prévoir le coup de force argentin. Dans ce concert d'invectives, c'est la voix du leader du Parti Travailliste, Michaël Foot, qui avait dominé, accusant Margaret Thatcher de *« trahison »*.

Dès le départ, le ton était donc au chauvinisme. Et lorsque le gouvernement annonça l'envoi de la flotte aux Falkland, il bénéficia d'emblée du soutien de tous les partis, y compris de celui du Parti Travailliste.

Il est vrai que le soutien apporté par Michaël Foot à l'envoi de la flotte était assorti d'une nuance : pas question que la flotte serve à autre chose qu'à intimider les forces armées argentines... Comme si l'envoi d'une expédition navale d'une telle importance ne comportait pas en lui-même le risque d'affrontements militaires !

Quoi qu'il en soit, sur les plus de 250 députés travaillistes qui siègent aux Communes, il ne s'en trouva que dix pour prendre le contre-pied de la ligne officielle en signant une motion de Tony Benn, le leader de la gauche travailliste, exigeant le rappel immédiat de la flotte et... le recours à la médiation de l'ONU. Quant au comité exécutif du Parti Travailliste, pourtant réputé pour être un bastion de la gauche du parti, il prit position en faveur du soutien à l'expédition des Falkland.

En toute logique, puisqu'il exigeait que la flotte se limite à un rôle d'intimidation, Michaël Foot aurait dû retirer son soutien à l'expédition dès l'occupation de la Géorgie du Sud, et surtout dès les premiers bombardements de l'aéroport de Port-Stanley par l'aviation anglaise. Eh bien, il n'en fut rien ! Michaël Foot se contenta de déclarer ces initiatives quelque peu *« prématurées »* et réaffirma son soutien au gouvernement, tout en lui enjoignant sur un ton de plus en plus pressant de s'en remettre à la médiation de l'ONU.

Dans les rangs des députés travaillistes, l'affaire du *General-Belgrano* a, il est vrai, suscité quelques réactions : 70 d'entre eux ont désavoué leur leader en signant une motion réclamant un cessez-le-feu unilatéral, mais toujours sans remettre en cause la légitimité de l'expédition britannique.

En fin de compte, depuis le début de l'affaire des Falkland, le Parti Travailliste a pris une attitude aussi « responsable » vis-à-vis de la bourgeoisie anglaise que celle qu'il avait lorsqu'il était au pouvoir : en soutenant, même si c'était parfois avec des réticences, la politique du gouvernement Thatcher. Mais, en même temps, le Parti Travailliste a pris soin de ses intérêts de parti, en s'efforçant d'apparaître aussi souvent que possible comme la seule réelle opposition aux conservateurs. C'est ainsi par exemple que Michaël Foot a été le seul leader politique à refuser de participer à une sorte de conseil d'« union sacrée » au cours duquel Margaret Thatcher souhaitait réunir tous les partis politiques pour concrétiser en quelque sorte le soutien qu'ils apportent à sa politique.

Le Parti Travailliste prépare son retour au pouvoir, pour autant bien sûr que cela ne soit pas contradictoire avec les intérêts qu'il a toujours défendus : ceux de l'impérialisme anglais.

François ROULEAU

Les partis politiques anglais dans la galère de Mme Thatcher

Les syndicats anglais à la rescousse de la flotte

Plusieurs dirigeants syndicaux, et en particulier ceux des deux plus grands syndicats anglais, le syndicat des Transports et celui des Employés municipaux, ont pris position publiquement en faveur de l'expédition des Falkland *« rendue inévitable par la nature fasciste du régime argentin »*, selon les déclarations de l'un d'entre eux.

En même temps, à Southampton où plusieurs milliers de dockers doivent perdre leur emploi ce mois-ci, et où une grève des heures supplémentaires est en vigueur depuis plusieurs mois contre les menaces sur l'emploi, on a vu le syndicat des Transports lever son mot d'ordre de grève pour permettre le chargement des navires de ravitaillement destinés à la flotte des Falkland.

Quant aux marins des navires civils qui ont été réquisitionnés pour rejoindre la flotte, il semble qu'ils se soient montrés peu enthousiastes à cette perspective. Mais leur syndicat, lui, a tenu à les encourager à rester à leur poste, obtenant même des armateurs la promesse d'une prime égale à une fois et demie leur salaire normal pour ceux qui accepteraient de partir pour les Malouines...

LA GAUCHE ET LES SYNDICATS ARGENTINS RALLIENT L'UNION SACRÉE

L'opération de « récupération » des îles Malouines, début avril, a été montée artificiellement par la junte militaire au pouvoir en Argentine. Afin de rassembler autour d'elle une union sacrée destinée à faire diversion aux emprisonnements, aux « disparitions », au chômage et à la montée du mécontentement dans le pays. Et de ce point de vue, au moins pour le moment, l'opération a malheureusement atteint son but. Les manifestations de soutien à l'opération Malvinas ont rassemblé des foules nombreuses et valu au général Galtieri des acclamations populaires sans doute inespérées.

Ceux qui sont censés avoir une certaine expérience politique et auraient pu faire entendre un autre son de cloche, ceux qui auraient pu dénoncer les intentions des généraux au pouvoir et le piège nationaliste étaient bien ces partis et syndicats de gauche pourchassés depuis des années par le régime. Mais aucune formation de gauche ou d'extrême-gauche n'a apparemment élevé la voix pour dénoncer la tromperie de cette vague nationaliste.

Trois jours encore avant le débarquement dans les îles, une manifestation pour *« du pain et du travail »* avait été durement réprimée sur la place de Mai à Buenos-Aires. Deux manifestants avaient été tués, des dizaines d'autres blessés et 2 000 d'entre eux avaient été arrêtés.

Depuis, sur cette même place de Mai, les mêmes manifestants — ou tout au moins une partie d'entre eux — reviennent régulièrement, non plus pour réclamer « du pain et du travail » ou pour crier leur haine de la dictature mais pour y proclamer *« la trêve »* dans ces heures *« historiques »* de la *« récupération d'une partie du patrimoine argentin »*, pour reprendre les déclarations de responsables de la CGT qui, à peine sortis des geôles de Galtieri, manifestaient en l'acclamant, le 2 avril. Ce jour-là, le général Galtieri se faisait applaudir par une foule de 50 000 manifestants, avec des responsables CGT et CNT, des militants politiques de gauche, des défenseurs des droits de l'homme et d'anciens guérilleros Monteneros.

Quelques jours plus tard, Saül Ubaldini, dirigeant péroniste de la CGT arrêté le 30 mars, et l'historien d'extrême-gauche Jorge Alberto Ramos, entre autres, assistaient, en invités officiels, à l'installation à Port-Stanley du gouverneur militaire argentin, côte à côte avec leurs anciens geôliers.

Le 10 avril, toujours sur la place de Mai où, chaque jeudi, des femmes et des mères de « disparus » dans les prisons argentines venaient réclamer des nouvelles, Galtieri se faisait à nouveau acclamer par 200 000 personnes scandant *« Argentina, Argentina »*, tandis qu'un ancien dirigeant des Monteneros lançait un appel à *« la solidarité militante contre l'agression impérialiste des conservateurs britanniques »*.

Lors d'une nouvelle manifestation, consécutive cette fois à la reconquête par les troupes anglaises de la Géorgie du Sud, une banderole de la CGT proclamait : *« Les Anglais hors des Malvinas ! Ni yankees, ni marxistes : argentins »*, tandis que celle des ouvriers récemment licenciés de chez Mercedes affirmait : *« Les îles Malvinas sont argentines »*. Et même si, au cours de cette manifestation, un certain nombre de cris hostiles à la junte se sont fait entendre comme : *« Galtieri, courageux, on t'attend au front »*, ou : *« Nous soutenons les Malvinas, pas la dictature »*, il n'en demeure pas moins que, pour le moment, il semble que les généraux argentins aient réussi à ressouder l'unité nationale autour d'eux, avec la complicité des partis de gauche et des syndicats.

Mais en s'interdisant de dénoncer la forfaiture des militaires au pouvoir dans cette affaire, les organisations de l'opposition se sont rendues incapables de bénéficier d'un éventuel revirement des sentiments de la population à la suite de revers militaires par exemple.

Bien sûr, certains opposants de gauche ont déclaré regretter que ce soient les généraux qui aient pris l'initiative de la reconquête, et ont exprimé le souhait que la guerre des Malouines soit accompagnée du rétablissement de la démocratie. Comme si une aventure nationaliste de ce genre était compatible avec le rétablissement de la démocratie !

Si la population estimait que le général du moment se révélait incapable, il y aura d'autres démagogues, d'autres militaires de rechange pour prétendre qu'ils auraient pu faire mieux. Et si vraiment, au cours de cette guerre des Malouines, le peuple argentin perdait ses illusions et songeait à se retourner contre ses oppresseurs de l'intérieur, ce ne sont pas les positions politiques des organisations de gauche qui l'y auraient aidé !

Michel RITTER

POLOGNE

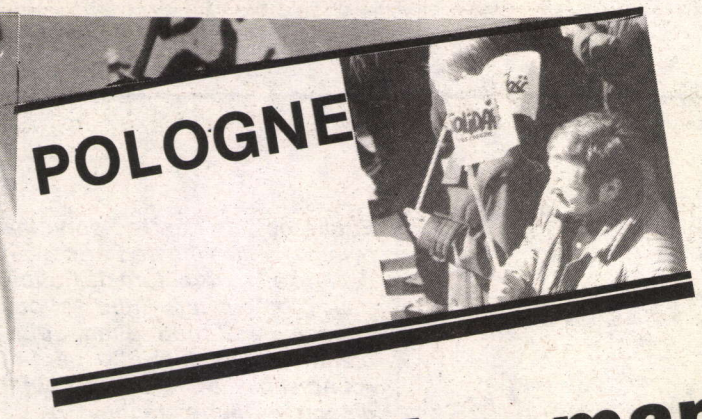

Succès des manifestations populaires des 1er et 3 mai contre le régime militaire

La contre-manifestation populaire du 1er mai. (AFP)

A deux reprises, le 1er mai et le 3 mai, des dizaines de milliers de travailleurs se sont rassemblés dans les rues de Varsovie et des principales villes de Pologne pour manifester, drapeaux et banderoles déployés, aux cris de « Dehors la junte », « Libérez Walesa, enfermez Jaruzelski », « A bas la censure », « Non à la dictature », *etc.*

Malgré l'état de siège, alors que le syndicat Solidarité est suspendu, alors que ses dirigeants sont pourchassés ou emprisonnés, des dizaines de milliers de travailleurs polonais ont bravé la milice et les autorités et organisé avec succès leurs manifestations.

Samedi 1er mai, au mépris du défilé officiel, à quelques centaines de mètres à peine des généraux qui le conduisaient, 50 000 manifestants se sont rassemblés à Varsovie, à la sortie de la cathédrale Saint-Jean, organisant leur propre service d'ordre, arborant qui le badge de Solidarnosc, qui l'effigie de la Vierge Noire, qui les minuscules résistances électriques qui ont fleuri aux boutonnières depuis le 13 décembre, chantant l'hymne national polonais. D'après certains témoignages, ils étaient 50 000 aussi à Gdansk. La dictature n'a pas osé intervenir.

Lundi 3 mai, réunis à l'appel de Solidarité, comme le 1er mai, mais cette fois pour célébrer l'anniversaire de la Constitution de 1791, des milliers de manifestants, dans huit grandes villes au moins (d'après les autorités elles-mêmes), en fait dans un plus grand nombre sans doute, se sont violemment affrontés à la milice, des heures durant, aux cris de « Gestapo, Gestapo ». *Face aux forces de l'ordre qui chargeaient, munies de matraques, de grenades lacrymogènes et de canons à eau, les manifestants ont montré combien ils étaient déterminés. Le ministre de l'Intérieur a annoncé le chiffre de 1 372 arrestations. Depuis, le couvre-feu a été rétabli et les communications téléphoniques coupées.*

Le même jour, lundi 3, une radio clandestine, Radio Solidarnosc, a pu émettre quelques minutes à Varsovie, retransmettant une déclaration du président de Solidarité de la région, M. Bujak, l'un des responsables de Solidarité qui ont jusqu'à présent échappé à la répression. Et le journal Le Monde *du 6 mai faisait état de nouvelles manifestations qui se seraient déroulées le mardi 4 à Szczecin.*

• Plusieurs manifestations depuis la proclamation de l'état de siège

Ainsi, malgré l'état de siège qui dure depuis près de cinq mois maintenant et qui avait visiblement surpris les dirigeants de Solidarité au début, les généraux polonais qui osent prétendre gouverner au nom du socialisme et du communisme ne sont pas parvenus à étouffer la population et à la mettre au pas.

La presse officielle elle-même a fait état à plusieurs reprises ces derniers mois de « l'esprit de résistance » des Polonais : Trybuna Ludu, *l'organe du Comité central du POUP, s'insurgeait ainsi (cité par* Le Monde *du 1er avril) contre* « l'incrédulité envers les sources officielles d'information, du seul fait qu'elles portent l'estampille du pouvoir ».

A plusieurs reprises des manifestations ont eu lieu. Le 30 janvier dernier des affrontements avaient eu lieu pour protester contre les hausses de prix de 200 à 300 % à Gdansk et à Radom. Samedi 20 mars, des débrayages spectaculaires d'un quart d'heure étaient organisés à l'usine d'Ursus, près de Varsovie. Le 21 mars, le baptême de la dernière fille de Walesa donnait lieu à une manifestation de plusieurs milliers de personnes réclamant la libération des prisonniers politiques. Lundi 12 avril, Radio Solidarnosc émettait pour la première fois (la deuxième émission a eu lieu le 30 avril) pendant 8 minutes. Le 15 avril on signalait une grève à l'université de Varsovie. Le 16 la police dispersait une manifestation de plusieurs centaines de personnes, à Varsovie toujours. Et il ne s'agit là que des faits connus ici, en Occident. Mais il n'y a pas eu que les manifestations. Et, surtout depuis 2 mois, de nombreux faits ont prouvé que, clandestinement, les travailleurs polonais étaient parvenus, malgré la dictature, à tisser de nouveaux liens entre eux et que Solidarité se reconstituait.

• Les autorités elles-mêmes reconnaissent l'existence de la résistance

D'ailleurs, les autorités elles-mêmes l'ont reconnu. Ainsi, parmi les confidences d'un « commissaire militaire » nommé auprès des membres du Parti Communiste à la radio-télévision, confidences qui, enregistrées sur cassette, ont circulé le mois dernier à Varsovie et que Le Monde *a publiées intégralement le jeudi 15 avril, on avait pu lire — c'est le commissaire qui parlait — :* « Solidarité, dans sa version clandestine, commence à fonctionner. *(...)* Par exemple à Varsovie, on édite *Trygodnik Wojenny* et on a déjà publié 5 numéros de ce bulletin. Cela veut dire qu'il existe un groupe qui s'occupe de son édition. *(...)* D'ailleurs il y a bien davantage de titres de ce genre ». *Et effectivement* Le Monde *du 1er avril parlait de 1 700 bulletins (et donc d'autant de groupes).* « Qu'y a-t-il dans ces bulletins ?, *poursuivait le commissaire militaire.* Des appels à des grèves sporadiques, par exemple : *(...)* une entreprise commence à faire grève. Les ZOMO (la milice) arrivent. Alors en pareil cas Bujak et compagnie *(les dirigeants de Solidarité)* ordonnent de cesser la grève. *(...)* Les ZOMO s'en vont et alors on peut de nouveau organiser la grève ». « Il y a aussi des consignes sur des activités spectaculaires qui doivent convaincre que Solidarité fonctionne : éteindre la lumière à une heure déterminée, allumer des bougies. nous savons que souvent ces actions sont réussies ». « Que pouvons-nous y faire ?, *continuait le commissaire.* A Swidnick, les gens vont se promener pendant le journal TV. Ils se promènent tout tranquillement et que pouvez-vous leur faire ? ». *De même, pour arrêter Bujak (le dirigeant de Solidarité clandestin pour la région de Varsovie) :* « Il faudrait organiser un raid, *(...)* envoyer un bataillon ou une compagnie et je ne sais pas si les répercussions intérieures et internationales vaudraient Bujak ». « La situation est extrêmement compliquée, *soulignait le commissaire.* Nous sommes vraiment loin de fêter victoire ».

• « Le printemps sera à nous ! »

Et effectivement — aujourd'hui comme hier — malgré les nouvelles arrestations, l'intervention de la milice et le rétablissement du couvre-feu, la dictature est loin de pouvoir chanter victoire !

Les gestes d'assouplissement de l'état de siège annoncés la dernière semaine d'avril (libération de mille prisonniers, levée du couvre-feu) — gestes destinés avant tout à persuader les Etats occidentaux du succès de la « normalisation » — n'ont pas suffi en effet à désamorcer la volonté de résistance des travailleurs polonais ! Et la répression n'a pas l'air de les effrayer davantage.

Alors visiblement la dictature qui, tout en usant du bâton, lance en même temps des hameçons en direction de l'Eglise, dans l'espoir d'obtenir peut-être un compromis, n'est pas au bout de ses peines, avec la population.

Et les manifestations dans les rues contre le régime, les 1er et 3 mai, ont non seulement amené l'Eglise polonaise à faire des déclarations demandant au gouvernement de faire des concessions pour rétablir « la concorde sociale », mais elle a aussi suscité quelques interventions à la Diète elle-même, dont les députés pourtant avaient depuis le 13 décembre retrouvé une parfaite docilité. Certes, ce n'est pas de ces évêques ou de ces députés que les travailleurs polonais peuvent attendre quelque chose. Mais cela prouve en tout cas que ces gens-là ont dû ressentir, à la suite des manifestations, que le pouvoir de la junte n'est pas si fort qu'il pouvait le prétendre.

« L'hiver est à vous, le printemps sera à nous » *avaient dit les murs de Varsovie au lendemain même du coup d'Etat. Eh bien, les événements de ces premiers jours de mai rappellent aux généraux polonais que ce n'était pas un simple slogan. Et il est possible que l'approche de l'anniversaire, le 13 mai, du coup de force militaire ne suscite dans les prochains jours de nouvelles démonstrations des travailleurs polonais puisque, selon une radio clandestine captée en Suède, Solidarité envisagerait une grève pour le 12 mai.*

Frédéric FERRIERES

Les affrontements du 3 mai. (AFP)

EN BREF...

Mitterrand exécuteur testamentaire

Devant des parlementaires danois qui laissaient entendre que le socialisme n'est pas compatible avec le développement d'un arsenal nucléaire, Mitterrand s'est défendu :
«Je me souviens d'un temps où j'ai moi-même développé l'idée que la France serait en mesure d'assurer sa défense sans recourir à l'arme atomique. Mais il y a un quart de siècle que le choix, contre mon sentiment, a été fait et la force de la France repose sur ce choix du peuple, qui doit être respecté. Il faut comprendre que, si je n'ai pas été à l'origine de cette décision, je suis comptable de la sécurité de la France et je veille à ce que les armes de mon pays restent à un niveau au-dessous duquel cette sécurité serait ruinée».

Autrement dit, pour De Gaulle - qui fut à l'origine de la force de frappe française - gouverner c'était prévoir. Et pour la gauche, gouverner, c'est appliquer la politique prévue par la droite.

L'amour vache

Hernu et Defferre ont présidé la semaine dernière le vernissage du deuxième salon de peinture et arts plastiques... de la garnison de Marseille.

L'art c'est l'art, et cette ambiance a chatouillé le lyrisme d'Hernu : **«Ce que nous souhaitons tous,** a-t-il clamé, **c'est que s'établisse entre la nation et son armée un lien solide, fort, permanent, amoureux ; et l'art est sans doute l'une des façons de montrer les multiples visages de nos armées.»** Sans doute, et tout particulièrement la peinture, quand elle est au couteau ou au pistolet !

L'amour fou

Hernu et Defferre, toujours, ont assisté à une autre cérémonie le même jour (ils ont fait un lot) : la célébration du 119e anniversaire des combats de Camerone. Ils n'ont pas manqué de réaffirmer à cette occasion qu'ils étaient pour le maintien de la Légion Étrangère ! Là aussi, pour l'art, évidemment. Musical, cette fois. Pas question que Tiens, voilà du boudin ! **soit rayé du répertoire de nos orchestres de chambre militaires.**

Plus tard, les six mois

Lors d'une visite au camp militaire de Mourmelon, Mauroy a notamment déclaré : **«Nous n'abandonnons pas le principe du service à six mois, mais il faudrait que nous nous trouvions dans un autre environnement international. Et surtout, il n'est pas question de passer brutalement de l'état actuel à une mobilisation de six mois. Cela demandera du temps et des circonstances favorables».**

Comme ce n'est pas demain la veille que l'environnement international changera, les appelés devront donc se contenter du principe des six mois de service, tout en en faisant douze.

Et puis Mauroy a également ajouté que **«chaque année nous pourrions nous en entretenir.»** Belle consolation !

La part du gâteau

Toujours à Mourmelon, Mauroy a poussé un cri du cœur en s'exclamant: «Oui, je suis favorable aux exportations d'armements par la France, pour peu que cela ne soit pas dans les zones de conflit».

Tout l'art consiste donc à vendre un maximum avant et après les conflits. Et qu'importe si les pays, armés jusqu'aux dents, s'entretuent entre-temps. L'essentiel est que les marchands de canons français fassent de bonnes affaires et empochent un maximum sur les quelque 3000 milliards de francs que constituent par an, les dépenses militaires mondiales.

Les attentats de l'extrême-droite

La mosquée de Romans, dans la Drôme, a été détruite dans la nuit du 2 mai par un incendie d'origine criminelle. D'après Georges Fillioud, maire de la ville, la construction de cette mosquée avait déclenché ***«une campagne d'inspiration raciste, dont les thèmes s'étaient retrouvés dans les documents électoraux des candidats de la droite aux dernières élections».***

Cela n'a, à vrai dire, pas grand-chose d'étonnant. Car mener de bruyantes campagnes contre le terrorisme, comme le fait l'extrême-droite en ce moment à propos de l'attentat de la rue Marbeuf, ne l'a jamais empêchée d'être, elle-même, l'inspiratrice d'attentats. Ceux dont elle se félicite, souvent, et qui sait, ceux qu'elle dénonce aussi...

Enragé par une carte tricolore

Un voyageur achète son coupon de carte orange le samedi 1er mai dans le métro. Une carte barrée de tricolore dépasse de son portefeuille. Un policier présent lui demande de la lui présenter. Refus de l'usager, qui montre par contre sa carte d'identité. Le policier se rue sur lui, le jette au sol et lui bloque la nuque avec ses deux bras.

Enfin, il peut consulter de plus près cette carte tricolore... Le suspect s'avère être un journaliste de l'Agence France Presse, muni d'une carte de presse en bonne et due forme. Après avoir été conduit à l'hôpital pour les premiers soins et pour faire des examens, l'agressé a déposé plainte à l'IGS, la police des polices.

Un incident somme toute banal... Mais tomber à bras raccourcis sur un journaliste, ça finit par se savoir...

La Mairie de Paris a menti

Le 29 avril, vers 6 heures, un immeuble ancien de l'avenue d'Italie s'est effondré, se fendant littéralement en deux. Une vieille dame a été écrasée sous les décombres.

Le n° 146 de l'avenue d'Italie était certes un vieil immeuble, mais aujourd'hui après le drame les locataires accusent la Mairie de Paris. Il font remarquer que celle-ci faisait construire, juste à côté, sur l'emplacement d'un immeuble démoli, le n° 148, et que leur immeuble craquait depuis la reprise des travaux au début de l'année.

La Mairie de Paris a commencé par nier toute responsabilité directe ou indirecte dans l'accident. Mais ***Le Canard Enchaîné*** *de cette semaine révèle que la Ville de Paris avait déclaré à la Préfecture de Police, pour obtenir les autorisations nécessaires, que l'immeuble n'était plus habité. De ce fait* ***«l'immeuble n'avait fait l'objet d'aucune visite technique de sécurité et, à côté, les entreprises avaient reçu consigne de creuser sans avoir à prendre de précautions particulières».***

Ça décode !

Depuis 1975, le bénéfice de la Sécurité sociale a été étendu aux détenus et à leurs familles. Les ayants droit du détenu peuvent bénéficier de cette couverture pendant la détention. Quant au détenu lui-même, il est couvert pendant les 12 mois qui suivent sa libération.

Mais ce qui était prévu comme une mesure favorisant la réinsertion sociale des détenus se révèle être un handicap. Le code 006, qui suit le numéro d'immatriculation des détenus, trahit leur passé auprès des patrons qui, découvrant que leur employé a fait de la prison, s'empressent de le licencier sous un prétexte ou un autre.

Face à cela, d'après le journal Libération **qui cite un exemple, la Sécurité sociale conseillerait à d'anciens détenus de ne pas déclarer qu'ils sont déjà affiliés à la Sécurité sociale lorsqu'ils trouvent du travail et de recommencer une inscription pour obtenir un numéro d'immatriculation sans le code «ancien détenu».**

Supprimer le code aurait été trop simple !

Retraite des retraités ?

Avec l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans, les caisses de retraites complémentaires de l'ARRCO se déclarent incapables de maintenir leur équilibre financier si elles ne relèvent pas les taux des cotisations obligatoires sur les salaires des 17 millions de salariés du secteur privé affiliés à ces caisses. Le taux des cotisations passerait de 4,4 % à 4,6 % du salaire à partir de janvier 1983. Mais dans le même temps, selon la CGT, les retraites versées diminueraient de 0,7 % en 1983, de 1,4 % en 1984 et de 2,10 % en 1985.

Un pas en avant, trois pas en arrière ?

Nouveaux calculs, vieilles recettes

La nouvelle formule de fixation des prix des produits pétroliers n'aura pas mis longtemps à sévir. Une hausse de 6 centimes par litre du super, du gazole et du fuel domestique, ainsi qu'une hausse d'un centime sur l'essence ordinaire, ont été annoncées pour le 12 mai.

Une nouvelle formule qui a longtemps fait ses preuves.

Platini rééquilibre la balance extérieure sportive

A ce qu'il paraît, le transfert du joueur de football Platini de Saint-Étienne vers le club italien la Juventus de Turin s'est fait pour la somme d'un milliard de francs anciens. Ça fait cher du kilo ! Il faut croire qu'Agnelli, qui est aussi le patron d'un club d'un autre genre, la Fiat, et le bailleur de fonds de la Juventus, a plus d'argent que les «mécènes» qui patronnent les clubs français.

Les commentateurs sportifs hésitent entre le regret et la désapprobation discrète pour cette absence manifeste de patriotisme. Mais **France Soir** a un peu plus les pieds sur terre. En matière de football, rappelle-t-il, la balance de notre commerce extérieur est largement déficitaire ; les importations dépassent nettement les exportations.

Alors félicitations à l'homme d'affaires Platini qui est parvenu à exporter la marchandise qu'est le footballeur Platini.

La faute à la gauche.

Mitterrand se rendrait au Mundial en juin. Il assisterait à un match de l'équipe de France.

Ce sera là, à n'en pas douter, un voyage périlleux. A supposer un seul instant que la France perde ce match sous les yeux de Mitterrand ? On voit d'ici les gros titres des journaux et les hommes politiques de droite pestant contre la gauche incapable !

APRES UN AN DE POUVOIR,

OÙ VA LE GOUVERNEMENT DE LA GAUCHE ?

EXTRAITS DE L'ALLOCUTION D'ARLETTE LAGUILLER AU MEETING DE LUTTE OUVRIÈRE DU 30 AVRIL 1982.

« Le gouvernement de la gauche officielle n'en est même pas encore au premier anniversaire de son existence, et il apparaît déjà usé, vieilli, sénile.

Il a été appelé au pouvoir dans une période difficile, sans doute. (...)

Eh bien, une telle période aurait exigé une politique hardie, de la part d'un gouvernement de gauche qui prétend gouverner au nom des travailleurs et des plus pauvres. Elle aurait exigé des mesures immédiates, draconiennes, contre les gros possédants qui détiennent les leviers de commande de l'économie.

DEVANT LA SERVILITÉ DU GOUVERNEMENT, LE PATRONAT S'ENHARDIT DE PLUS EN PLUS

Le gouvernement de la gauche ne s'attaque pas aux puissances de l'argent, il les sert servilement. Il ne s'en prend pas aux privilèges, il s'incline devant. Il ne mène pas une politique résolue susceptible d'arrêter la dégradation des conditions d'existence des classes populaires ; il se contente de quelques réformes mineures, tout juste suffisantes pour accréditer, aux yeux des classes populaires autres que la classe ouvrière, l'idée que c'est la classe ouvrière qui tire bénéfice de toutes les mesures qu'il prend. Il ne vise pas à répartir plus justement les richesses du pays ; il continue, comme ses prédécesseurs, à enrichir encore ceux qui sont déjà riches.

Malgré le gigantesque transfert d'argent en faveur de la bourgeoisie que représentent les nationalisations, le patronat s'enhardit de plus en plus pour exiger.

Pourquoi ne le ferait-il pas, puisque ça marche ?(...)

PLUS LA GAUCHE MÉNAGE LA BOURGEOISIE, PLUS CELLE-CI EST ARROGANTE.

Oui, la gauche est pleutre devant les privilèges, pleutre devant les forces réactionnaires, pleutre devant la droite. Mais plus elle les ménage, plus ces forces sont arrogantes.

La droite, ses hommes politiques et sa presse sont même d'un aplomb époustouflant. Aujourd'hui, bien entendu, la crise, le chômage, les difficultés économiques, l'inflation, la balance commerciale qui se déglingue, tout cela, c'est la faute à la gauche au pouvoir. D'ailleurs, c'est même plus simple que cela : quoi qu'il arrive, c'est la faute de la gauche. (...)

Les politiciens de droite ne sont guère portés à la solidarité de caste, lorsqu'il s'agit de ceux de gauche. Et ils font d'autant moins de sentiment que les politiciens de gauche les sollicitent, et les sollicitent en reculant. La pleutrerie même de la gauche lui attire les attaques. Guy Mollet, le dernier Premier ministre socialiste en exercice avant Mauroy, n'est pas sorti grandi, pas même aux yeux de la droite, lorsqu'il a lâchement reculé devant quelques tomates lancées par des manifestants d'extrême-droite, au point de changer sa politique algérienne. Et une fois Guy Mollet déconsidéré, puis parti du pouvoir avec une solide réputation de polichinelle couard, il a dû boire le calice jusqu'à la lie en allant quémander à l'homme de droite De Gaulle de bien vouloir faire cette paix en Algérie que lui, Guy Mollet, n'a pas eu le courage de faire.

LA GAUCHE AU GOUVERNEMENT ENTRETIENT LE MÉCONTENTEMENT DE LA PETITE BOURGEOISIE EN REFUSANT DE S'EN PRENDRE A LA GRANDE.

La gauche au pouvoir n'est sans doute pas responsable des causes de la plupart des mécontentements sur lesquels mise la droite. Et là encore, la droite ment cyniquement lorsqu'elle essaie de faire croire par exemple aux paysans que c'est parce que le gouvernement donne trop aux ouvriers qu'il n'en donne pas assez aux paysans. (...)

Seulement, si les paysans pourraient être enclins à suivre les démagogues de la droite lorsqu'ils leur disent que le gouvernement donne trop aux ouvriers, c'est parce qu'ils ont le sentiment, bien réel celui-là, qu'à eux, on ne donne pas assez. Et là, la droite joue sur du velours. Parce que la crise, en s'aggravant, augmentera nécessairement le camp de ses victimes et donc des mécontents. Et pas seulement dans la classe ouvrière, mais aussi dans d'autres classes populaires, traditionnellement plus portées vers la droite. Et la gauche au pouvoir est incapable d'enrayer ce mécontentement parce que, pour en supprimer les causes, il faudrait s'en prendre à la grande bourgeoisie, ce que la gauche officielle ne veut pas. Ni plus ni moins que la droite ? C'est vrai. Seulement la petite bourgeoisie, les classes moyennes, ne lui font pas, même pas passivement, la confiance que lui fait à tort la classe ouvrière. La confiance, et même seulement la neutralité bienveillante des classes moyennes, le gouvernement de la gauche aurait à la gagner. Mais au lieu de cela, elle est en train de perdre la confiance même de ceux qui l'ont soutenue. Mais comment donc le gouvernement pourrait-il gagner l'appui des paysans ou des routiers ? En donnant de l'argent aux trusts de l'électronique ou de l'armement ? Comment pourrait-il même simplement passer pour crédible ? En reniant ce qu'il avait promis la veille ? En accordant sous la pression ce qu'il s'affirmait dans l'impossibilité d'accorder ? La droite ne passe pour sachant où elle va que parce que manifestement la gauche, elle, ne sait pas ce qu'elle veut.

Gattaz reçu par Mauroy : la gauche est pleutre devant la droite (AFP)

Le problème n'est pas que ces catégories sociales se dressent contre le gouvernement. C'est à la fois inévitable, et cela peut être salutaire.

Mais à condition, justement, que ces catégories sociales ne confondent pas le gouvernement avec la classe ouvrière. A condition qu'elles prennent ce gouvernement pour ce qu'il est, le représentant des intérêts du grand capital, et pas pour ce qu'il prétend être et que la droite prétend aussi qu'il est, c'est-à-dire le représentant des travailleurs.

C'EST DE LA CLASSE OUVRIÈRE QUE L'AVENIR DÉPEND.

Mais cela ne peut évidemment pas résulter d'une prise de conscience abstraite de la part des paysans, des routiers ou d'aucune autre classe populaire.

Ces catégories peuvent se montrer plus radicales, plus combatives que les travailleurs. Mais il n'y a évidemment aucune raison qu'elles témoignent d'une conscience de classe pour le compte de la classe ouvrière, si la classe ouvrière elle-même n'en témoigne pas.

C'est de la classe ouvrière que l'avenir dépend. Il faut d'abord que la classe ouvrière s'affirme. Qu'elle montre, en se battant, qu'elle n'accepte aucune responsabilité pour ce qu'est et fait le gouvernement de la gauche. (...)

L'avenir est peut-être demain. Et de toute façon, la classe ouvrière a intérêt à le préparer, à se préparer. En menant des luttes politiques contre le gouvernement, en tant que conseil d'administration des affaires de la bourgeoisie. En prenant l'initiative de démonstrations qui ne la coupent pas des autres classes populaires, mais qui permettent à celles-ci de la rejoindre.

En descendant dans la rue, non pas pour affirmer, fût-ce centrale syndicale par centrale syndicale, son alignement derrière le gouvernement, mais pour affirmer son absolue hostilité. En faisant des démonstrations, non pas seulement devant tel siège de société ou tel autre pour réclamer de mettre les montres à l'heure, mais en allant devant les préfectures et les ministères, pour protester contre la politique du gouvernement, pour dénoncer toutes les mesures qui ne sont favorables qu'aux riches, mais dont tous les autres doivent supporter le prix.

Evidemment, ni les partis de gauche directement au gouvernement, ni les syndicats tous alignés derrière le gouvernement, ne prendront l'initiative de telles démonstrations. Eh bien, il faudra se passer d'eux. La classe ouvrière n'a pas besoin d'eux. Elle a assez d'énergie, assez de force pour faire surgir de son propre sein les hommes, les militants et, demain, les organisations qui prendront demain l'initiative de ce combat et qui le mèneront à bien ».

Un an de reculs et de cadeaux au patronat.

Le 10 mai 1981 Mitterrand était donc élu, le 21 mai il entrait en fonctions. Le 22 mai, un premier gouvernement Mauroy était formé, avec la participation du PS, de 3 MRG et de Jobert ; et le 23 juin, le deuxième et toujours actuel gouvernement Mauroy était formé, avec la participation de 4 ministres du PC. Cela fait donc un an que la gauche gouverne. Mais cela fait aussi un an que, de reculs en cadeaux, elle n'a cessé d'aller au-devant des désirs du patronat. Voici une petite liste de fleurs qu'elle a faites aux patrons :

• JUIN 81 : BAISSE DES CHARGES SOCIALES POUR COMPENSER LA HAUSSE DU SMIC.

En juin, elle décidait, en même temps que la hausse du SMIC, L'exonération pour les chefs d'entreprise des charges sociales dues pour tous les salariés touchant moins de 3480 F ; un cadeau de 3,8 milliards de francs.

• AOUT 81 : RELANCE DES CADEAUX AU PATRONAT

Le 17 août, le gouvernement annonçait son « plan de relance ». Il prévoyait des prêts exceptionnels aux entreprises artisanales et à celles entre 100 et 500 salariés, dont les plafonds passaient de 500 000 à 2 millions de francs. A la mi-août, après à peine 3 mois de gouvernement, la gauche avait déjà fait cadeau d'une trentaine de milliards de francs au patronat, dont la moitié à peu près seulement faisaient partie des mesures engagées sous Giscard. Entre autres, elle accordait : 2 milliards supplémentaires pour financer le pacte emploi-formation, dont l'enveloppe passait de 4 à 6 milliards, 2 milliards pour prolonger les prêts à long terme du secteur privé, 2,6 milliards de crédits au Fonds de développement économique et social pour accélérer la relance, 4 milliards pour des prêts à bas taux d'intérêt au secteur privé.

• SEPTEMBRE 81 : 40 MILLIARDS AUX NATIONALISÉS

En septembre, les nationalisations amenaient au patronat un pactole évalué à 40 milliards.

• OCTOBRE 81 : « CONTRATS DE SOLIDARITÉ »

En octobre, le lancement des contrats-solidarité était assorti d'une ristourne : l'allègement, pour les entreprises les acceptant, de 75 % des cotisations sociales la première année, 50 % la deuxième, pour les salariés ainsi embauchés.

• DÉCEMBRE 81 : PLAN MACHINE-OUTIL, PLAN TEXTILE

En décembre, le plan pour la machine-outil subventionnait de 2 milliards les industriels de ce secteur, le plan-textile, de 5 milliards les industriels du textile.

• AVRIL 82 : 11 MILLIARDS D'IMPÔTS EN MOINS POUR LES ENTREPRISES

Enfin, le 16 avril, Gattaz sortait de chez Delors avec 11 milliards d'allègement sur la taxe professionnelle, et 1,5 milliard de prêts supplémentaires à taux réduits, le gel des charges sociales pour un an.

Pour réduire le déficit de l'UNEDIC

C'est aux salariés et aux chômeurs que patrons et gouvernement comptent s'en prendre

Les caisses des allocations chômage sont en partie vides : pour payer les allocations qu'elle devra aux chômeurs, de juillet 1982 à décembre 1983, l'UNEDIC doit trouver 35 à 40 milliards de francs. Ce n'est d'ailleurs pas un problème nouveau : en juillet dernier, pour combler son déficit qui était alors de 12 milliards, l'UNEDIC avait eu recours aux ressources fiscales et à l'emprunt. Ce déficit de l'UNEDIC est dû à l'augmentation incessante du nombre de chômeurs. Et ses ressources ne permettent plus de couvrir l'indemnisation des 2 millions de chômeurs d'aujourd'hui.

Alors, à l'époque du gouvernement Giscard, la droite, les milieux patronaux, n'avaient pas caché qu'une des solutions qu'ils envisageaient était de s'en prendre carrément aux salariés, en augmentant leurs cotisations, en réduisant les allocations. Et il n'avait pas manqué de politiciens goguenards, Barre en tête, pour préparer le terrain, pour s'en prendre aux « *salariés privilégiés* » et aux « *chômeurs trop payés* ».

Aujourd'hui, avec un gouvernement de gauche, le ton se doit d'être plus discret. Mais, le déficit des caisses de chômage continuant et comme il n'est pas question de faire payer les patrons, dans les discussions de couloir actuellement menées entre le ministère, les organisations patronales et les syndicats, l'un des premiers problèmes à résoudre semble être, comme l'écrivait *Le Monde* du 30 avril dernier, de savoir « *qui osera le premier annoncer un bouleversement, c'est-à-dire une révision en baisse de l'indemnisation des chômeurs* ».

Pour l'instant, le gouvernement préfère en rester à une formule bien commode pour lui : c'est aux partenaires sociaux, patronat et syndicats, qu'il revient de trouver une solution au financement de l'UNEDIC. Du coup, Bergeron a préféré mettre les pieds dans le plat (il est président de l'UNEDIC) en déclarant que « *c'est au gouvernement qu'il appartient de proposer au Parlement (...) de modifier la loi* ».

Mais du côté de la presse patronale, par exemple, on est plus clair. Le journal *Les Echos* du 30 avril écrivait qu'il faudrait faire cotiser les fonctionnaires et les inactifs et réduire les allocations, soit en réduisant la durée, soit en les rendant plus dégressives et plus vite. « *Mais, assure-t-on en haut lieu* », écrit ce journal, « *Il n'est pas question de s'attaquer seulement à ceux qui passent pour être les mieux lotis du système, c'est-à-dire les cadres* ». Et il estime que c'est aussi l'indemnité formation qui pourrait être supprimée, les allocations de chômage qui vont au-delà de la retraite, le taux de la garantie de ressource qui pourraient être touchés. Enfin il affirme que, selon une déclaration du ministre du Travail devant le Comité supérieur de l'emploi, celui-ci aurait l'intention de renforcer le contrôle des chômeurs, de les « inciter » à chercher plus activement un emploi...

C'est qu'il y a deux façons « d'inciter ». Pour inciter les patrons à créer des emplois, on leur verse des milliards à fonds perdus. Pour inciter un chômeur à trouver du travail, on lui serre un peu plus la ceinture...

Les contrats de solidarité en chiffres :

Du vent !

Un trimestre s'est écoulé depuis que les ordonnances instituant les contrats de solidarité entre l'Etat et les entreprises locales on été approuvées par le Conseil des ministres (en janvier dernier).

Le Monde du 4 mai (d'après les comptes du ministre du Travail) rapporte que cette formule n'aurait pas porté les fruits escomptés. Ces contrats de solidarité avaient en effet été présentés par le gouvernement comme autant de machines de guerre destinées à battre en brèche le chômage. Ils étaient censés dégager et créer des emplois. Or le bilan établi au 1er avril 1982 ne dénombre que 634 contrats de solidarité, et 17 000 emplois... pour 2 millions de chômeurs !

Et encore ne s'agit-il pas là d'emplois « créés » réellement. Sur ces 17 000 emplois, 15 000 sont « dégagés », dit le gouvernement, par les entreprises qui ont signé un contrat de solidarité, par lequel elles s'engagent à embaucher un chômeur en contrepartie du départ en préretraite totale ou partielle d'un salarié âgé de 55 à 60 ans. Il ne s'agit que du simple remplacement de 15 000 travailleurs... par 15 000 autres ! C'est tout bénéfice d'ailleurs pour les patrons, puisqu'ils font des économies sur les salaires, un jeune coûtant beaucoup moins cher qu'un vieux travailleur qui bénéficie de son ancienneté.

En fait, de réelles créations d'emploi par le biais de contrats de solidarité, il n'y en a même pas eu 2000 : 1 761 personnes seulement on été embauchées au titre de la réduction du temps de travail.

En outre, il faut distinguer : « dégager » un emploi, cela ne veut pas dire forcément un chômeur de moins. En effet, les 2000 premières offres d'emploi issues de contrats de solidarité qui ont été déposées à l'ANPE, explique *Le Monde,* n'ont pas encore été satisfaites, faute, paraît-il, de salariés qualifiés pour ces postes !

En guise « *d'outil stratégique de changement* », comme les aurait paraît-il qualifiés un responsable d'entreprise, ces contrats de solidarité ont plutôt fait long feu. Mais cela aura tout de même permis aux patrons d'empocher des subventions. Le gouvernement brasse du vent ; les capitalistes, eux, les millions !

Annick MORIZET

Gervais-Danone et Europe-Assistance

Deux accords sur la réduction du temps de travail : les patrons ont fait une bonne affaire

La société Gervais-Danone, filiale du groupe BSN, qui emploie 4300 salariés, a signé début avril un contrat de solidarité avec la CFDT, ainsi que la CGC, la CFTC et la CSL ; CGT et FO ont refusé de signer l'accord. Cet accord comporte une réduction du temps de travail, qui serait ramené à 37 heures 30 en janvier 1983 et 35 heures en janvier 1984, et devait permettre, en principe, des embauches (surtout par des mises en préretraite).

Le Monde du 4 mai publiait à ce sujet une interview du directeur des relations humaines de l'entreprise, pour qui c'est aux travailleurs qu'il faut demander un effort.

D'abord sur le plan des salaires : ceux-ci ne sont pas diminués avec la réduction des horaires, mais Gervais-Danone se rattrapera par un système de réduction des augmentations à venir. « *Cette contribution salariale est réelle et nécessaire* », explique le directeur des relations humaines. Non seulement les travailleurs verront leurs salaires progressivement amputés, mais la productivité augmentera de 10 %, afin de compenser la réduction d'horaire. « *On pourrait, par exemple, imaginer de ne plus arrêter les machines et de procéder suivant un système de pause tournante* », explique ce directeur.

Est-ce que cela créera vraiment des emplois ? Sur ce point le directeur ne s'avance guère. Il affirme seulement qu'à la fin 1984 « *l'emploi sera maintenu et, je l'espère, développé* ».

Autre accord sur les 35 heures : à Europe Assistance. L'accord, cette fois, est signé par les trois syndicats de l'entreprise : CGT, CFDT et CGC.

Dans cette entreprise de deux cent cinquante salariés, la semaine de 35 heures devrait

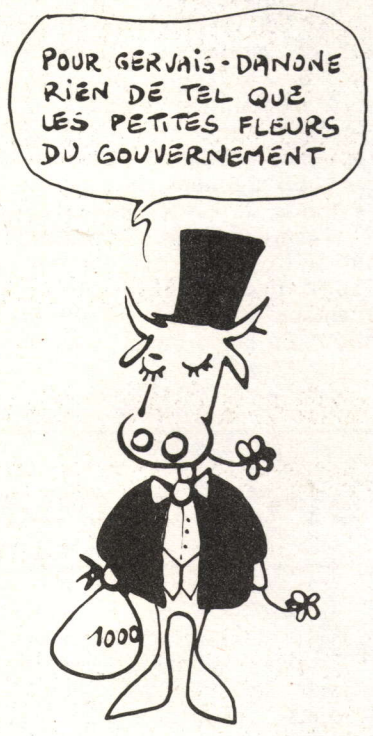

être appliquée dès ce mois-ci. Mais la direction précise que cette réduction doit être accompagnée « *d'un meilleur emploi de l'outil de travail, qui entraîne des gains de productivité* ». D'autre part, il y aura en contrepartie « *une pause générale des augmentations générales des salaires* ».

Même dans ce cas, le patron n'y perd donc rien, et y gagnera même à l'avenir sur les salaires.

Sylvie MARECHAL

La nationalisation des dettes

Dans ses pages économiques, *Le Monde* du 4 mai consacrait un article à la restructuration de la chimie. Les principaux groupes de cette industrie, Rhône-Poulenc, Péchiney-Ugine Kuhlman, faisaient en effet partie du train des nationalisations du début de l'année ; et le ministre de l'Industrie, Pierre Dreyfus, voudrait en profiter pour réorganiser ce secteur, que l'Etat contrôle à présent à 54 %.

Sans entrer dans les détails, une chose ressort de l'article du *Monde :* c'est que, là encore, la nationalisation est loin d'avoir été une mauvaise affaire pour les groupes en question et pour leurs actionnaires. Non seulement, en effet, ces derniers ont été indemnisés au prix fort, mais il s'avère maintenant que ce sont surtout des pertes et des dettes qui ont été nationalisées.

Si l'on en croit les chiffres du *Monde,* l'industrie chimique aurait accumulé 12 milliards de francs de pertes en sept ans, et les six principaux groupes totaliseraient 30 milliards de francs d'endettement.

L'article du *Monde* reconnaît qu'au sujet de la restructuration de la chimie, on en est encore au niveau d'idées assez vagues. Mais par contre une chose lui semble aller de soi, c'est que l'Etat va « consolider » la dette des groupes nationalisés, autrement dit qu'il va la reprendre à son compte à l'aide de l'argent des contribuables — alors que cet endettement a été contracté par des groupes privés.

Et ne croyez pas, d'ailleurs, que ce soit là un cas particulier de la chimie : le 4 mai, le nouveau P.D.G. du groupe Thomson, lui aussi nationalisé, annonçait que ce groupe aurait perdu la bagatelle de 180 millions pour l'année. On en apprend, des détails intéressants, maintenant que les nationalisables sont nationalisées !

Décidément, plus le temps passe et plus ces nationalisations à la sauce Mitterrand-Mauroy apparaissent pour ce qu'elles sont : une gigantesque mobilisation des fonds publics pour voler au secours du grand capital.

Jean-Louis CHAMPENOIS

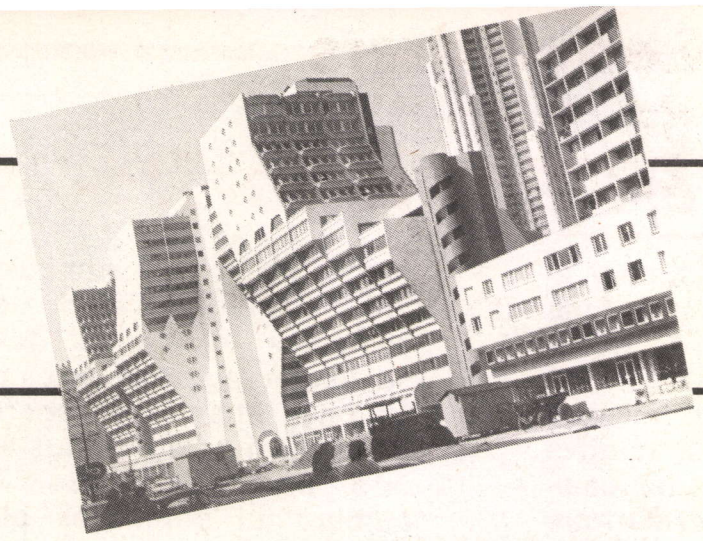

Paris : Main basse sur la ville... grâce à l'office des HLM

La section syndicale CFDT de l'Office public d'HLM de la Ville de Paris vient de rédiger un livre blanc dans lequel elle accuse la direction actuelle de l'Office d'HLM, dirigé par Jean Tibéri, député du 5e arrondissement, ami de Chirac, auprès duquel il siège à la mairie de Paris, d'avoir, notamment depuis les dix dernières années, détourné le service social que représente l'Office d'HLM au profit d'intérêts privés. L'Office favorise la spéculation immobilière et sert d'agence électorale au RPR, accuse la CFDT dans son étude.

Pour appuyer sa démonstration, le livre blanc dénonce, avec articles de presse à l'appui, une dizaine d'opérations immobilières dans lesquelles l'Office a commis des irrégularités pour couvrir des opérations frauduleuses ou intéressantes pour des sociétés ou des banques privées.

En effet, l'Office est le seul organisme constructeur à pouvoir utiliser la procédure d'expropriation pour *« cause d'utilité publique »* et pouvoir ainsi récupérer des terrains à bas prix. Il bénéficie également de fonds publics à faibles taux d'intérêts. *« Les banques ont toutes créé une société d'HLM qui leur permet, par l'intermédiaire de sociétés d'économie mixte (où participent banques privées et l'Office de la Ville de Paris), de drainer les prêts d'Etat et les subventions publiques destinées à la construction sociale ».*

Ces opérations complexes sont facilitées, dans la mesure où un réseau de relations personnelles se constitue entre les organismes privés et publics, les élus ou les hauts fonctionnaires exerçant leurs activités de l'un à l'autre.

Les opérations d'urbanisme, de rénovation ou d'aménagement, qui ont eu lieu ces dernières années, dans lesquelles intervient l'Office de la Ville de Paris, ont été l'occasion de juteux profits pour les sociétés privées.

Le livre blanc cite l'opération de la rue Jean-Pierre Timbaud : il s'agissait de faire disparaître un îlot insalubre pour construire un groupe d'habitations à loyer modéré. Le préfet, après enquête publique, autorise l'Office d'HLM de la Ville de Paris à acquérir, par voie d'expropriation, les terrains nécessaires à l'opération. *« L'Office exproprie, évince les commerçants et les artisans, reloge les locataires, assure les démolitions ».* Dans le même temps, l'Office cède une partie des terrains nus et libres à la société Sepimo-La-Hénin, filiale de la Banque de Suez, à un prix qui défie toute concurrence, qui construit, non plus en majorité des logements sociaux comme prévu, mais des constructions de grand standing ! Même opération dans l'aménagement de la tête du Pont-de-Sèvres. L'Office avait passé avec la ville de Boulogne, dirigée par Georges Gorse, un ami de Chirac, une convention de rénovation urbaine. L'Office obtient des terrains à un prix intéressant, la charge foncière étant déterminée par la nature de la construction (logement, bureaux, commerce ou autre). L'Office a aménagé les constructions et a pris en charge le déficit de l'opération qui, outre la construction d'HLM, comporte aussi 3 tours de bureaux et de logements de luxe, mis en chantier par des promoteurs privés.

L'Office fait aussi bien d'autres cadeaux aux promoteurs : comme à Bagneux encore, où il rétrocède des terrains en prenant à sa charge des frais de consolidation souterraine de carrières, frais imputables à la construction, mais qu'il déduit du prix des terrains. Cette fois, c'est SAGECO (filiale d'une société d'économie mixte dont la majorité des capitaux sont privés) qui fait l'affaire...

Le logement social sert ainsi de paravent aux sociétés privées pour faire de juteux profits. Et c'est, dénonce le livre blanc, le logement social qui en fait les frais. D'une part parce que l'Office dilapide les fonds publics au profit du privé, mais aussi privilégie la construction de luxe au détriment de la construction sociale dans Paris. Le livre blanc donne des chiffres récents qui montrent que le programme de constructions sociales ne cesse de diminuer : 1 200 logements en construction étaient prévus pour 1981, tandis qu'il y en avait près de 4 500 par an entre 1973 et 1977. Pl même, il laisse à l'aband l'entretien des constructio anciennes. Le budget d'entreti accuse une chute de plus 23 % en 1981. Ainsi, dans l logements HLM construits ava 1947, la simple conformité a normes actuelles des install tions de gaz, d'électricité, fumisterie n'est pas effectuée.

En outre, témoigne le liv blanc, obtenir un logement HL *« relève aujourd'hui de la fave au sens propre du terme ».* effet, Jacques Tibéri aurait haute main sur les attributio de logements et soignerait ain sa clientèle électorale.

La conclusion de toutes c dénonciations, la CFDT la tire demandant la dissolution l'actuel conseil d'administr tion, entièrement favorable Jacques Chirac, où les élus gauche n'ont pas droit de cité.

Mais en quoi changer que ques têtes dans un conse d'administration, changerait un système où ceux qui ont l moyens de pression les plu importants, c'est-à-dire l'arger font la loi ?

Patricia MULLA

Du « nouveau » à la SNCF : pubs, gadgets... et toujours des cadeaux au privé !

Une conférence de presse du président de la SNCF, André Chadeau, la sortie d'un « livre blanc », l'annonce de 73 mesures « nouvelles », ont permis, le temps d'une journée, de repeindre le blason « SNCF ».

En fait de nouveauté, il n'y a pas grand-chose. Et pour cause ! La SNCF a bien du mal à boucler son budget d'investissement annuel, un budget que les gouvernements limitent depuis des années au même chiffre — d'une dizaine de milliards et que le gouvernement actuel a strictement respecté pour l'année en cours.

73 vieilles nouveautés

Alors, la plupart des 73 « nouveautés » de Chadeau étaient inscrites depuis belle lurette dans les programmes de réalisation à long terme, qu'il s'agisse de la rénovation de certaines gares, du renouvellement d'une partie du parc de voitures, ou même de l'extension du service rendu aux handicapés.

Il reste quelques mesures tarifaires : l'extension à l'âge de 12 ans (au lieu de 10 actuellement) du demi-tarif pour les enfants ; une carte « jeunes » donnant droit, dans certaines conditions, à une réduction de 50 % ; le passage de 30 à 50 % de la réduction « congés payés » pour ceux qui utiliseront les chèques-vacances... promis par le gouvernement.

40 % des Français n'ont pas utilisé le chemin de fer depuis cinq ans, se plaint la SNCF. Alors elle vise les enfants, par le biais de quelques aménagements tarifaires, pour toucher les parents. Cela a réussi à d'autres. En tout cas, c'est peu coûteux. Car ces mesures viennent à peine quelques semaines après une hausse, bien lourde, de 10,5 % de l'ensemble des tarifs voyageurs grandes lignes.

Le seul changement qu'auront à voir les usagers, c'est celui de l'uniforme des contrôleurs, qui vont également changer de nom — mais pas de fonction. Les cinéphiles sauront qu'à un bout du réseau circule une voiture-cinéma présentant des films en exclusivité. Et les amateurs de football pourront entendre les résultats de la Coupe du monde diffusés par hauts-parleurs et, sans retard, dans les gares et les trains (même en retard).

Tout cela n'est bien sûr pas plus méchant que le gadgets de Pif ou les cadeaux de Bonux. Une des nouveautés annoncées n'est-elle pas l'augmentation du budget-publicité de la SNCF de 50 % ? Mais le problème, c'est que la SNCF prétend ainsi lutter contre le déficit chronique dont elle est l'objet. Et la presse « sérieuse », du *Monde* à *L'Humanité*, fait semblant d'y croire.

D'où vient le déficit ?

Mais ce qui coûte cher à la SNCF et à la collectivité, par impôts interposés, ce sont les aides financières considérables qu'elle octroie aux « gros chargeurs ». En 1980, la SNCF reconnaît avoir reversé 500 millions de francs aux propriétaires d'embranchements ferrés particuliers, 700 millions aux expéditeurs de trains « complets » (trains de marchandises d'un unique produit), 800 millions à de gros clients à titre de détaxes. La même année, elle a dû reverser 1,5 milliard de francs aux propriétaires de wagons « particuliers » (83 000 des 250 000 wagons de marchandises qui circulent sur le réseau SNCF ne lui appartiennent pas ; ce sont des wagons privés, « particuliers », et la SNCF verse des redevances à leurs propriétaires). Au total, en 1980, la SNCF a reversé a gros utilisateurs du rail, indu triels de la chimie, du pétrole de la sidérurgie, un total de 3 milliards. Cette année-là, e annonçait un déficit de 2,3 m liards !

Pendant des années, les go vernements de droite ont éten ces possibilités, par lesquell la grosse industrie récupè ainsi de l'argent public, qui d paraît pour l'opinion sous l'é quette « déficit de la SNCF Aujourd'hui, la gouvernement Mitterrand (et le ministère Fit man) n'y changent rien. Pire : donnent le change, en ne dénç çant plus ces pratiques, en do nant à croire eux aussi que déficit est de la faute de l'us ger, qui ne paierait pas ass cher, ou ne prendrait pas ass souvent le train.

Hervé MART

DOSSIER

PTT

Le budget des PTT : priorité à l'em

La première page du numéro de décembre de Messages, *mensuel des PTT. Il aurait été plus exact d'écrire :* « Nationalisations : du tonus, pour les profits privés ».

Les PTT (Postes, Télécommunications et Télédiffusion, selon leur nouvelle dénomination, depuis le début de l'année 1980), c'est 70 000 tournées de facteurs qui chaque jour délivrent le courrier à domicile (ou à relative proximité du domicile, dans les campagnes). Mais c'est aussi et surtout, principalement au travers des investissements des télécommunications, le plus gros investisseur de France avec EDF. Les PTT sont en effet aujourd'hui l'un des deux plus gros pourvoyeurs de commandes à l'industrie. Ce sont aussi des services de recherche et une administration qui ont mis en route l'étude de nouveaux systèmes techniques destinés non seulement à être achetés par les PTT (et payés par les usagers français) mais aussi à être vendus à l'étranger. Les ministres des PTT sont aujourd'hui parmi les plus grands voyageurs du gouvernement : ils sillonnent la planète, à la recherche de clients pour les industriels français.

Et comme les équipements en matériel téléphonique classique ne suffisent plus à étancher la soif de commande des industriels, car l'équi-

Les PTT assument les dépenses de recherche

Un des canaux par lesquels les PTT viennent en aide à l'industrie privée passe par le domaine de la recherche. C'est ainsi que les PTT disposent d'un centre de recherche important pour les domaines de pointe, le CNET (Centre National d'Etude des Télécommunications). Moins connu est l'IDATE (Institut pour le Développement et l'Aménagement des Télécommunications et de l'*E*conomie), créé à Montpellier en 1977 par les PTT, l'université et la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale).

Dans sa brochure de présentation, l'IDATE dit avoir pour l'objet **« la réalisation d'études sur les nouveaux modes de communication, la conduite d'une réflexion prospective à partir des résultats concrets de ces études et la diffusion de ces recherches par leur publication ou par l'organisation de rencontre entre spécialistes et usagers ».** Evidemment, les « usagers » dont il est ici question ne sont pas de simples abonnés au téléphone mais, selon **Messages,** le mensuel des PTT de décembre 1981, **« des responsables de l'administration ou du secteur privé ».**

En clair, dans un domaine où les recherches peuvent être coûteuses, longues et ne pas déboucher sur des applications immédiatement exploitables par les industriels, les PTT se chargent de soulager les industriels de ces préoccupations et, surtout, des dépenses qu'elles occasionnent.

Comme l'écrivait avec une certaine franchise, en mars dernier, **Messages,** la revue du ministère : **« Les PTT ont des services de recherche hautement compétents et très développés. Mais c'est aux entreprises de prendre le relais pour la fabrication des matériels définis, l'administration ayant alors pour rôle de promouvoir une politique industrielle efficace ».** Du sans risque, tous frais payés, en quelque sorte, pour les industriels du privé...

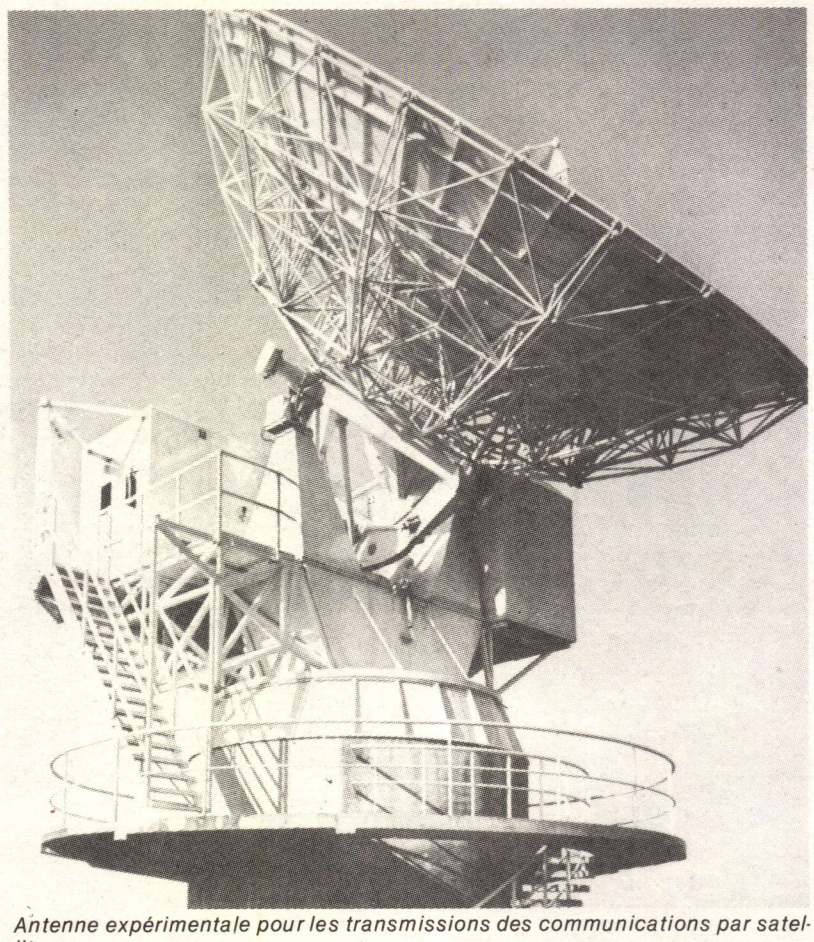

Antenne expérimentale pour les transmissions des communications par satellite

Les promesses d'embauche non tenues

Avant les élections le Parti Socialiste avait promis l'embauche de 50 000 personnes aux PTT avant la fin 1982. Qu'en est-il aujourd'hui ?

8 000 emplois ont été créés en 1981, au titre du collectif budgétaire 1981 (c'est-à-dire du complément de budget pour 1981). A ces 8 000 emplois, le ministère ajoute 4 000 appels à l'activité de personnes ayant réussi les concours, dont les postes avaient été créés par le gouvernement précédent mais... qui n'avaient pas été nommés. La moitié d'entre eux environ, ayant un autre emploi, n'étaient pas disponibles, de l'avis même des responsables des PTT. Il est donc abusif de parler de la création de 12 000 emplois pour 1981, comme le fait le ministre. 8 000 est un chiffre plus proche de la réalité.

Quant au budget des PTT de 1982, il prévoit la création de... 5 650 emplois entre la Poste et les Télécommunications. 13 650 emplois auront donc été créés aux PTT à la fin de l'année, sur les 50 000 promis. Et pourtant ce ne sont ni les besoins en personnel qui manquent à la Poste, ni bien sûr les candidats : 110 000 candidats se sont présentés à un concours de recrutement de la Poste qui devait permettre de recruter 4 000 personnes...

Un endettement qui coûte cher

Comme l'EDF et la SNCF, les PTT sont une entreprise publique qui finance ses investissements en s'endettant et doit donc payer de forts taux d'intérêts aux banques.

Le budget des PTT sera en déficit de 11,4 milliards de francs en 1982. Un chiffre à rapprocher des 23,2 milliards de commandes et d'investissements industriels réalisés par les Télécoms en 1982. Pour combler ce trou, les PTT utiliseront deux moyens : le relèvement des tarifs payés par l'usager et les emprunts.

Côté tarifs, c'est bien ou plutôt mal parti. Le timbre passera à 1F80 au 1er juillet 1982. Le prix de base de la taxe téléphonique a été relevé de 5 centimes fin 1981 et à nouveau augmenté de 5 centimes en 1982.

Par ailleurs il est prévu, d'ici à la fin de l'année, de facturer les communications intra-urbaines au tarif de 50 centimes toutes les trois minutes, alors que jusqu'à présent la durée était libre.

Si l'usager paiera plus aux PTT, les PTT, eux, paieront plus aux financiers. Les 11,4 milliards de déficit seront financés par des emprunts émis sur le marché monétaire international. Remarquons en passant que, si les PTT ont proposé, comme le reste de la fonction publique, 10 % seulement d'augmentation de salaires aux postiers pour l'année, s'ils rémunèrent l'argent des Caisses d'Epargne apporté par les petits épargnants à 8,50 % seulement l'an, on saute directement à 16-17 % pour rémunérer les capitaux des gros prêteurs (banques et autres). Comme les PTT ont beaucoup emprunté depuis huit ans, le seul paiement des intérêts des emprunts représente pour 1982 8,4 milliards, les remboursements en capital 4,47 milliards, et les sommes payés aux sociétés de crédit-bail (SICOMI), qui achètent du matériel et le revendent en location-vente aux PTT, 250 millions. Les deux plus importantes SICOMI du téléphone

Publicité pour le dernier emprunt PTT : un emprunt à près de 17 %, c'est mieux que l'inflation et le double de ce que rapporte un livret A de la Caisse d'Epargne de la poste. Mais il est vrai que la clientèle de l'emprunt et du livret d'épargne n'est pas la même.

avaient en 1979 fait des bénéfices les plaçant aux 11e et 13e rangs des établissements bancaires pour les profits !

Mais, dira-t-on, ces emprunts ont permis, en achetant des matériels, de créer des emplois dans l'industrie du téléphone. Certes, quelques-uns. Mais d'une part l'industrie du téléphone et plus encore celle des nouveaux matériels de la télématique créent peu d'emplois. On peut même se demander si les nouveaux procédés techniques n'en supprimeront pas plus qu'il n'en créeront, en remplaçant des postes de travail dans les bureaux par des machines.

Et, à eux seuls, les frais financiers des PTT, c'est-à-dire les intérêts à payer aux capitaux privés, représentent un poids énorme dans le budget annuel des PTT. Les PTT dépensent 51,3 milliards de salaires pour 1982 (pour un effectif de 460 000 personnes, dont 180 000 gagnent moins de 4 000 F par mois) et 8,4 milliards de frais d'emprunts. Cela signifie que l'équivalent de 100 000 salaires est versé chaque année en intérêts aux banquiers.

Et si la poste n'avait pas à payer ces frais financiers, elle aurait pu embaucher en 1982, au lieu de 5.650 personnes (coût 460 millions de francs) 103.174 personnes !

...loi des fonds publics au profit des industriels

...pement en centraux téléphoniques a des limites, on met en chantier de nouveaux produits. Bien significatifs sont à cet égard les systèmes vidéotex (Télétel et annuaire téléphonique électronique) qui ne répondent pas aux besoins les plus urgents du grand public mais à ceux des entreprises, qui récolteront ainsi à la fois des commandes et des possibilités techniques nouvelles de développer leurs affaires.

A côté des grands groupes industriels (nationalisés ou pas), il y a aussi toutes les moyennes entreprises (qui sont en fait de petites grandes entreprises souvent très rentables), toutes les sociétés de conseils en informatique, les promoteurs de bureaux modernes équipés pour la télématique, qui vont pouvoir ainsi développer leurs activités.

Du central téléphonique au terminal d'ordinateur, les PTT investissent depuis près de 10 ans plus de 20 milliards chaque année dans les télécoms. Ils continuent aujourd'hui, en se lançant dans la télématique, à remplir leur rôle au service des intérêts capitalistes. C'est une gigantesque machine à créer des profits pour les industriels français.

Quant aux emplois (50 000 avaient été promis par le PS avant les élections, pour la fin 1982), un peu plus de 13 000 seulement ont été prévus dans les budgets 1981 et 1982. La seule chose certaine, le seul principe qui guide les PTT, c'est de lancer de nouveaux programmes d'investissements qui donneront naissance à de nouveaux marchés industriels. Ces produits ne sont certes pas tous inutiles. Ils sont moins inutiles en tout cas que les armements, mais ils ne correspondent certainement pas aux besoins les plus urgents des usagers. Ils ne sont pas faits pour cela. Ils sont faits pour rapporter aux entreprises. De ce point de vue, la politique suivie par le nouveau gouvernement de gauche est exactement semblable à celle de l'ancien.

Un ministre voyageur de commerce

Quand on est ministre des PTT, on a beau disposer du téléphone avec plus de facilités que d'autres, on a quand même besoin de se déplacer pour traiter certaines affaires.

Ainsi, le 14 janvier dernier, Louis Mexandeau se trouvait au Liban, à l'occasion de la mise en service de deux centraux téléphoniques de type E 10 B installés par un consortium CIT-Alcatel-Thomson-CSF, pour une valeur de 400 millions.

Cinq jours plus tard, le ministre se trouvait en Irlande, pour l'inauguration d'un central téléphonique représentant un marché de 500 millions que CIT-Alcatel a emporté.

C'est ça, la vie de ministre : on est toujours sur les routes à jouer les représentants de commerce des Thomson, CIT et autres. Et si l'année a commencé sur les chapeaux de roues pour Mexandeau, tout laisse penser qu'il a encore bien des voyages en perspective : 40 pays ont demandé des centraux du type E 10 B et bon nombre ne les ont pas encore inaugurés. Quant à Thomson-CSF, elle en est à lancer sur le marché une deuxième génération de centraux électroniques temporels, et il va bien falloir que le ministre aille les vendre !

QUI PROSPERE A L'OMBRE DES PTT ?

S'il est un domaine où les capitalistes ne peuvent guère avoir de doutes sur les profits à escompter du secteur public, c'est bien les PTT.

• UN CLIENT GENEREUX

Un récent numéro de Messages, **la revue des PTT, intitulé** Spécial bilan, **écrit :** « Les télécommunications font (...) travailler un secteur industriel considérable : en 1980, les industriels des télécommunications ont réalisé environ 65 % de leur chiffre d'affaires métropole avec les PTT » **Et si Thomson ou la CGE** « obtiennent les commandes les plus importantes, 15 % de celles-ci vont également à une soixantaine de petites et moyennes industries qui couvrent quatre secteurs principaux : péritéléphonie, matériel de distribution (petits câbles) et de raccordement, appareils de mesures et de contrôle et équipements d'alimentation électrique ».

Il est évident que ces PMI n'ont rien à voir avec l'électricien de quartier : certaines emploient jusqu'à 500 travailleurs et réalisent un chiffre d'affaires sans commune mesure avec leurs seuls effectifs, car il s'agit d'entreprises employant souvent principalement des techniciens, des ingénieurs et se situant dans les secteurs dits de pointe. En outre, nombre de ces PMI ne sont souvent que des filiales de compagnies plus importantes, voire de trusts comme Thomson ou la CGE, auxquelles les PTT permettent d'occuper un « créneau » particulièrement rentable. Ainsi les répondeurs téléphoniques, dont les PTT proposent la location ou l'achat en envoyant la note de téléphone, sont fabriqués par l'Entreprise Générale de Télécommunications, une société anonyme (c'est-à-dire privée) dépendant de France Câbles Radio, mais placée sous tutelle publique (l'administration exerce un droit de regard sur elle, mais les actionnaires privés empochent les dividendes).

• LES PROFITS PASSÉS DE THOMSON ET DE LA CGE ET LES PROFITS FUTURS DE LEURS FILIALES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS PRIVÉS.

Deux groupes se taillent la part du lion dans les commandes des PTT : Thomson et la CGE. Ainsi, avec un chiffre d'affaires français de 19,5 milliards en 1980, Thomson a bénéficié de plus de 3,6 milliards de commandes PTT. Quant à la CGE, elle a enregistré 3,5 millards de commandes PTT.

Certes, les maisons mères viennent d'être nationalisées. Mais il se trouve que c'est avec les filiales — dans lesquelles l'Etat n'a qu'une participation — que traitent les PTT : en l'occurrence Thomson-CSF et CIT-Alcatel qui, eux, n'ont pas été nationalisés. De même, si Matra-Armements a été nationalisé, Matra-Informatique est resté privé.

Quant à l'argent reçu par les gros actionnaires des compagnies nationalisées, on peut être certains qu'ils sauront l'investir de façon rentable : pourquoi pas dans le téléphone ou la télématique, puisque pas moins de 1 500 entreprises bénéficient des commandes des PTT ? Et il doit bien y avoir des sociétés fournissant ou sous-traitant les PTT, moins connues que Thomson ou CGE, promises à un nouvel essor !

C'est dire qu'il reste beaucoup d'entreprises privées pour recueillir les fruits des commandes des PTT. Des très grosses comme la SAT ou la SAGEM, d'autres un peu moins connues, souvent des filiales des précédentes, et d'autres qui ne resteront pas forcément des « PMI ».

• LES SOCIÉTÉS NATIONALISÉES, LEURS FILIALES ET LES AUTRES

Mais les bénéficiaires des commandes des PTT ne se réduisent pas aux groupes nationalisés, ni même à certaines de leurs filiales à capitaux privés. On le voit par exemple dans le cas de l'expérience Télétel 3 V (que nous décrivons dans un autre article). Cette expérience, que les PTT ont conçue comme une vitrine publicitaire, a nécessité des investissements énormes, dont ont bénéficié toute une pléiade d'entreprises, pour la plupart privées.

Selon Téléposte Magazine **de janvier-février 1982,** « le centre informatique a été réalisé par un consortium associant la STERIA, CII-Honeywell-Bull et Matra ». **Il énumère ensuite les principaux bénéficiaires des commandes liées à Télétel 3 V. On relève les noms de Thomson et Matra (terminaux installés chez 2 500 personnes) ; Radio-Téléphone, filiale de Philipps (un terminal intégré) ; TELIC, Thomson, Matra et TRT, encore une filiale de Philipps (terminaux type annuaire électronique) ; Matra et SAT (matériels associés) ; CII-HB (mini-informatique) ; Télésystème, CAP SOGETTI (logiciels, produits vidéotex, matériels) ; Natel (exploitation informatique du centre). Sans oublier, dit la revue, les sociétés nouvelles** « qui se sont faites professionnelles du vidéotex, notamment en matière d'édition et de techniques de communication ». **(Cette énumération ne tient évidemment pas compte de la sous-traitance, généralement très importante).**

Cet exemple illustre la façon dont un maître-d'œuvre public, les PTT, lance sur le marché de nouveaux produits liés à la télématique en aidant, par ses commandes, de nombreuses entreprises à mettre le pied à l'étrier.

Mais les PTT ne se contentent pas d'ouvrir le marché national aux groupes industriels. Ils jouent aussi le rôle d'agent commercial ou publicitaire de ces groupes vis-à-vis de l'étranger puisque, selon Téléposte Magazine, « l'expérience Télétel 3 V (...) a déjà entraîné quelques succès industriels (ventes de terminaux et de systèmes), notamment au Brésil, aux USA et en Italie ».

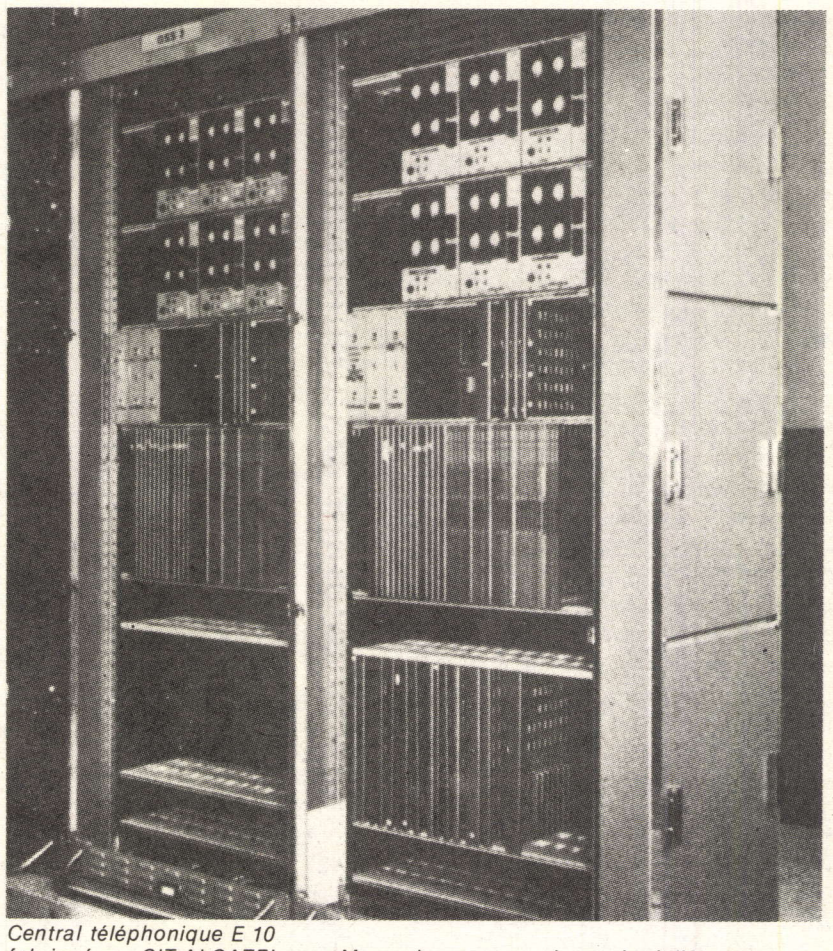

Central téléphonique E 10 fabriqué par CIT-ALCATEL, que Mexandeau essaye de vendre à l'étranger.

DOSSIER PTT

La télématique au service du public ?

La télématique, c'est-à-dire l'ensemble des techniques qui visent à combiner l'utilisation des télécommunications et de l'informatique, afin de permettre notamment la consultation de banques de renseignements contenus dans des mémoires d'ordinateur, est en passe de devenir un pactole pour les industriels.

La production de ces matériels résulte d'un choix conscient effectué par les responsables du ministère de l'Industrie et des P.T.T. à la fin des années 1970.

L'équipement massif en centraux et en lignes téléphoniques prévu jusqu'en 1985 ne pouvait se poursuivre indéfiniment. Il fallait donc trouver de nouveaux produits pour satisfaire la soif de commandes des grands groupes industriels français et leur ouvrir des marchés à l'exportation. La Direction des affaires industrielles internationales du ministère de l'Industrie et la direction générale des Télécommunications prirent la décision en 1977 de développer le vidéotex. Ce système, permettant de faire apparaître par écrit sur un écran des renseignements demandés à un ordinateur central par le moyen d'un clavier couplé à l'écran, fut mis en chantier. Ce furent les projets d'annuaire téléphonique électronique et télétel. « D'ici à 1992, toute la France devrait être équipée » **écrivait la revue des P.T.T.** Messages **dans son numéro de septembre 1979.**

L'annuaire électronique

L'annuaire papier coûte cher, avançaient les responsables des télécommunications. Il engloutit chaque année 30.000 tonnes de papier. Il est, de plus, mal adapté car, du fait de la mise en service annuelle de deux millions de nouvelles lignes, du fait des déménagements et résiliations d'abonnements, 30 % en moyenne des renseignements contenus dans un annuaire destiné à durer deux ans sont périmés. On allait donc, paraît-il, faire des économies, rendre un meilleur service aux usagers et sans doute aussi — mais de cela ils ne se vantaient pas — pouvoir réduire les effectifs des Renseignements (4.500 opératrices, dont le nombre n'avait d'ailleurs pas augmenté, malgré le boom téléphonique entamé en 1974).

Un meilleur service pour un moindre coût ? Cela reste à prouver. L'annuaire papier et son renouvellement reviennent cher, certes, mais un système électronique serait-il plus économique ? Equiper 20 millions d'abonnés d'un écran coûtant 2.500 F à 3.000 F pièce, cela représente une somme colossale. Sans compter que, comme tout matériel faisant appel à des techniques nouvelles, celui-ci serait, dans un délai de quelques années, considéré comme périmé, et donc remplacé par de nouveaux gadgets. Et puis, ces nouvelles fabrications ne feront pas que créer des emplois. Elles en supprimeront aussi. Enfin, le service ne sera pas gratuit pour les usagers.

En fait, la mise en chantier d'un annuaire électronique et la suppression de l'annuaire papier visaient à créer un nouveau marché pour les industriels, en France et ensuite à l'étranger. Le service public n'était dans l'affaire qu'un prétexte.

Mexandeau, le ministre socialiste des PTT, a, après une période d'hésitation, déclaré qu'il était favorable à l'annuaire électronique, mais que l'annuaire papier continuerait d'être fabriqué et que les usagers seraient libres de choisir l'une ou l'autre formule durant les années à venir. Mais les nouveaux matériels avaient bel et bien été mis au point et expérimentés avec l'argent public. Et les premières commandes avaient déjà été enregistrées à l'étranger par les industriels.

TELETEL : Le cher écran à tout faire

Expérience de télématique domestique, Télétel est un écran destiné à être installé chez les particuliers. Une expérience est en cours dans les Yvelines à Vélizy, Val-de-Bièvre et Villacoublay (d'où le nom de baptême de Télétel 3V). 2200 foyers peuvent aujourd'hui interroger 57 services différents par l'intermédiaire de leur écran de télévision ou d'un écran spécial. Cela va des droits et démarches administratifs à la réservation de places à la SNCF, en passant par la consultation de son compte bancaire, les commandes à La Redoute et la liste des prix des légumes au supermarché voisin. Tous ces renseignements, dont beaucoup ont un caractère publicitaire, sont en principe actualisés tous les jours. Enfin, un système particulier permet aux usagers de communiquer entre eux, en passant des annonces. Cinquante-sept services seulement fonctionnent, sur les 168 que peut accueillir le Télétel. Coût pour l'usager : 55 centimes par tranche de cinq minutes.

D'autres expériences pilotes du même type sont en cours dans d'autres domaines. Cititel permet de consulter les programmes de spectacles depuis les grands hôtels parisiens. A Nantes, et bientôt à Grenoble, les renseignements administratifs et municipaux sont ou seront accessibles par des terminaux installés dans des lieux publics. Un programme d'aide à la gestion destiné aux agriculteurs, Télé-champs, a été mis en place dans les Pyrénées-Atlantiques.

On peut discuter pour savoir si ce type de service est véritablement utile, dans l'état actuel des choses, puisque par exemple, en cas de réservation d'un billet à la SNCF avec Télétel, il faudra de toute façon aller chercher son billet dans un centre SNCF. Mais ce qui est certain, c'est que les sommes investies dans ce type de techniques ne visent pas à satisfaire les besoins prioritaires des usagers. Et les retraités qui attendent le mandat de leur pension, distribué avec retard par les PTT, faute de personnel en nombre suffisant, préféreraient sûrement voir arriver le facteur plutôt que pouvoir contempler sur un écran le montant de la somme qui leur est due...

Les autres grands projets des PTT

Au chapitre des nouveaux marchés créés par les investissements tous azimuts des PTT, les mines d'or ne manquent pas pour les industriels.

● LES FIBRES OPTIQUES

Il s'agit de remplacer les câbles téléphoniques classiques en cuivre par des câbles de verre qui véhiculent l'information non plus sous forme de signaux électriques, mais sous forme d'impulsions lumineuses. La quantité d'information acheminée est grandement augmentée. Une expérience est en cours à Biarritz. Le maître d'œuvre est la SAT, groupe privé.

● LA TELEVISION PAR CABLES

Très utilisée aux Etats-Unis, elle permet de capter des dizaines de programmes dans une seule ville et devrait représenter en France un marché de 45 milliards d'ici à l'an 2000, quand 15 millions de foyers seront équipés. Télédiffusion de France (TDF) a mis sur pied une opération pilote à Metz.

● LES SATELLITES DE TELECOMMUNICATIONS

On prévoit par la télévision, en France, d'émettre à l'aide de satellites géostationnaires. Les émissions seraient réceptionnées par de grandes antennes paraboliques, qui seraient reliées par câbles aux postes des usagers de toute une ville. 15 milliards de francs de marchés en vue pour Thomson, Matra, la SNIAS et tous leurs sous-traitants, qui s'ajouteraient aux commandes de satellites destinés à transmettre les communications téléphoniques à très grandes distances.

● LE TELECOPIEUR GRANDE DIFFUSION

En fait de grande diffusion, il s'agit d'un matériel destiné essentiellement aux entreprises. Objectif : reproduire à distance, par l'intermédiaire d'un fil téléphonique, des documents d'un format 21 x 29,7 cm. Thomson a été chargé de la réalisation du matériel. Coût moyen d'un appareil : 25.000 F. Marché estimé de 200.000 à 300.000 exemplaires en 1985 en France.

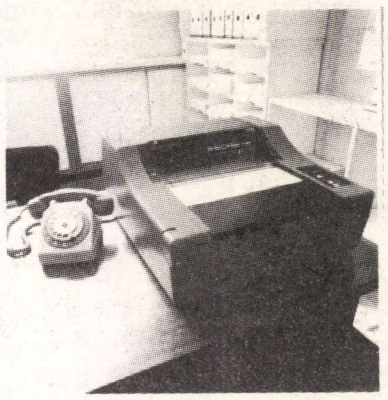

● AUTRES MATERIELS EN DEVELOPPEMENT

Les machines de traitement de texte fonctionnant à distance, le texte étant transmis par fil téléphonique à l'aller vers la machine et au retour vers le client, une fois composé. Marché estimé de 100.000 à 300.000 exemplaires en 1985. Coût en 1981 d'une machine de traitement de texte, connectable au réseau téléphonique : 50.000 à 80.000 F (chiffres et estimations de la DATAR).

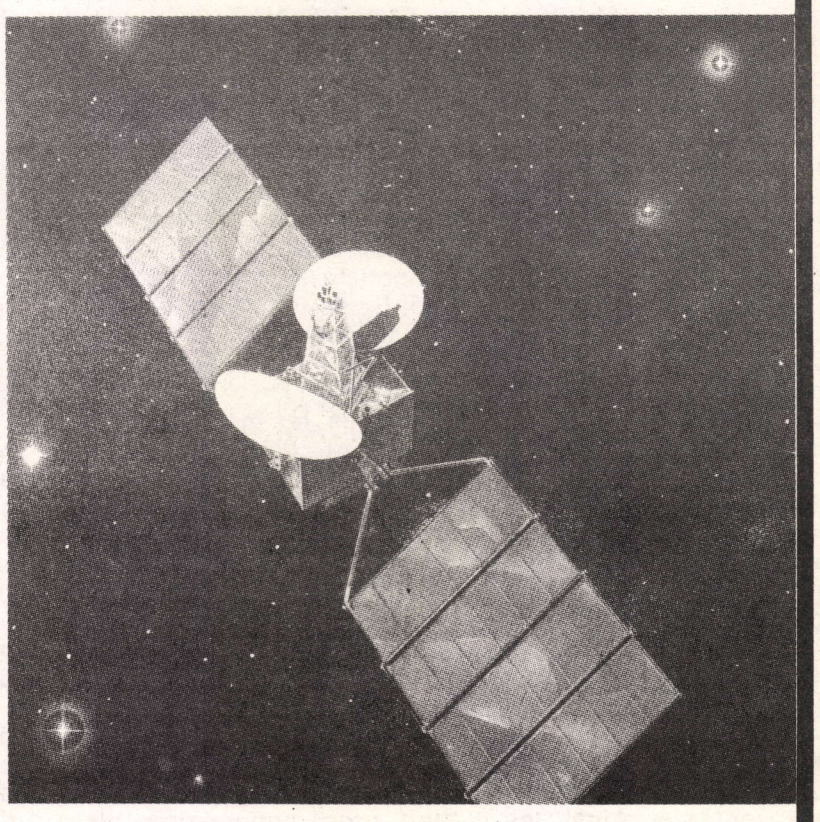

Un satellite de télécommunication.

DANS LES ENTREPRISES

• CITROËN

La grève s'étend

Depuis le 23 avril dernier l'usine d'Aulnay-sous-Bois, la plus grosse unité de production de la région parisienne, ne tourne plus. C'est le premier mouvement revendicatif depuis la mise en service en 1974. Tous les jours les piquets de grève s'installent dans l'usine de 6 h du matin à 18 h 30 le soir. Le matin, des cars de la CGT amènent les grévistes de la station de métro Nation jusqu'à Aulnay-sous-Bois. Des centaines de travailleurs, en majorité immigrés, marocains, tunisiens, algériens, maliens, turcs, etc., participent à ces piquets. Il y a même beaucoup plus de monde depuis mardi et mercredi, après que la direction a refusé de négocier avec la CGT, la CFDT et FO qui s'est joint au mouvement, « *tant qu'il y aurait des piquets devant l'usine* » et tant que la CGT refusera de s'asseoir à la table des négociations aux côtés du syndicat du patron, la CSL (ex-CFT). La CGT a fait distribuer des cartes de grévistes et la mairie d'Aulnay distribue des repas gratuits pour soutenir le mouvement.

A l'intérieur de l'usine d'Aulnay, les cadres, les commandos de la CSL, des travailleurs non grévistes ou réquisitionnés, en tout sûrement un millier, occupent l'usine. Mais ce ne sont pas eux qui sont capables de faire tourner les chaînes, et aucune voiture ne sort de l'usine depuis le début de la grève.

Le mardi 4 mai, l'usine Citroën de Levallois-Perret où travaillent environ 4 000 salariés s'est mise en grève à son tour. Des travailleurs de Citroën Aulnay étaient venus devant l'usine pour appeler à la solidarité avec leur mouvement. Les nervis de Citroën en ont profité pour matraquer un délégué CGT. L'indignation des OS de l'usine a été générale. L'équipe du matin s'est mise en grève, à la chaîne de montage des 2 CV. Quelques heures après la prise de poste, plusieurs centaines de gros bras et des cadres de la CSL se sont alors violemment attaqués aux grévistes, blessant deux ouvriers et réussissant à expulser les travailleurs de l'usine et à se barricader dedans. Mais depuis, la grève est totale et les grévistes sont installés comme à Aulnay devant l'usine.

Les violences de Citroën contre les grévistes, ou les éventuels grévistes, car Citroën craint par-dessus tout que les autres usines du groupe se mettent en grève à leur tour, ne s'arrêtent pas là. On a appris mercredi que des nervis de la CSL à Metz, où il y a une usine Citroën, sont allés au domicile d'un délégué CGT et l'ont tabassé chez lui. C'est ce que Citroën appelle « *faire respecter la liberté du travail* ».

Mais les exactions des nervis de la direction n'entament pas la détermination des grévistes d'Aulnay et de Levallois.

Mercredi, une manifestation de la CGT-CFDT-FEN, PC, PS, de la place des Ternes jusqu'au siège de la direction Peugeot (Citroën fait partie du trust Peugeot), a regroupé des milliers de travailleurs de Citroën et d'autres travailleurs de la région parisienne venus soutenir leur lutte.

Les piquets de grève... (Ph. LO)

• CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (région parisienne)

Un nouvel épisode dans les escarmouches syndicales

A la Caisse d'Allocations Familiales de la région parisienne, il y a trois semaines, nous avons été conviés à deux mouvements de grève : le 29 avril à 24 heures de grève, par les syndicats FO, CFDT et CFTC, et le 6 mai à 2 heures de débrayages par la CGT.

Dans un cas comme dans l'autre, les revendications portaient sur les salaires, chaque syndicat préconisant une méthode différente de rattrapage pour les mois écoulés et d'augmentation. Il n'est plus question d'ailleurs de revendiquer la hausse du pouvoir d'achat, mais seulement le « maintien » du pouvoir d'achat, et la CGT l'exprime clairement quant à elle. Par ailleurs, ils proposaient, avec des variantes, une refonte de la classification. La réduction du temps de travail faisait aussi partie du catalogue.

Pour sa part, la CGT en appelant à 2 heures, défendait l'idée que cela pourrait être l'occasion de lutter contre la loi anti-grève (qui est toujours en vigueur officiellement à la Caisse).

Dès l'apparition des affiches sur les murs de la Caisse, la réaction quasi unanime des employés a été l'agacement et la grogne à l'égard des syndicats. Les réflexions courantes étaient : « *Vraiment, les syndicats auraient pu appeler ensemble, surtout pour les salaires* » ; « *Ils font tout pour que ça ne marche pas* ».

Pour la journée du 29 avril (FO, CFDT et CFTC), la participation était faible, quelque 9 % aux dernières informations et elle n'était pas meilleure en ce qui concerne le nombre de grévistes le 6 mai.

Il est certain que si beaucoup de discussions parmi les employés portent sur les salaires, ce n'est toutefois pas encore la colère, et la faible participation est aussi en partie une réponse aux rivalités syndicales. Les employés ont jugé que ces appels manquaient de sérieux.

Quant aux syndicats, ils ont encore montré qu'ils ne cherchent pas l'efficacité dans les revendications. Leurs rivalités de boutique priment sur le reste.

Correspondant LO

• RVI (Limoges)

Trois jours de grève à l'usinage des bielles

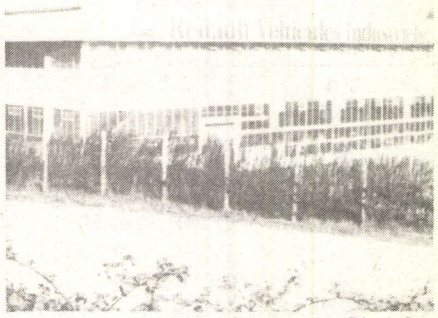

Le bâtiment V. (Ph. LO)

A l'usinage des bielles, au bâtiment V bas, nous avons repris le travail après trois jours de lutte qui avaient démarré le mercredi 21 avril.

Nous voulions une amélioration de nos conditions de travail, surtout en ce qui concerne le bruit, et deux grilles supplémentaires, ce qui correspond à 220 F d'augmentation.

Si la grève a démarré, c'est parce que sur la chaîne le ras-le-bol était atteint. Nous travaillons au sous-sol du bâtiment V, prévu au départ pour stocker des pièces. Le plafond y est très bas, il n'y a aucune ouverture, nous ne voyons jamais la lumière du jour et la poussière ne peut pas s'évacuer. Et là-dedans, le bruit des machines résonne comme dans une cave.

Depuis quelque temps, les chefs essayaient de nous forcer à la production et nous avions remarqué que, dès qu'un jeu de bielles était prêt, on venait le chercher pour le porter au montage. Nous avons alors pensé que c'était le moment d'y aller.

La direction a d'abord cédé sur l'amélioration des conditions de travail et nous a proposé deux primes de 120 F.

Puis, devant notre détermination, elle a fait un deuxième recul, en proposant la prime pour cinq mois à partir de janvier.

Il faut dire que notre grève commençait à l'inquiéter sérieusement, puisque le montage des moteurs était arrêté et que ça commençait à se sentir au banc d'essai, malgré notre petit nombre (nous étions 9 grévistes, la chaîne comptant 17 gars, les 3 équipes et la normale confondues).

Aussi beaucoup d'entre nous pensaient que c'était le moment de continuer.

Ce n'était pas l'avis des organisations syndicales. Et du coup, une partie de l'équipe du matin a repris le travail.

Comme les cinq mois de primes compensent à peu près les jours de grève, ce que nous avons obtenu, c'est l'amélioration des conditions de travail.

Mais une partie d'entre nous pensent qu'on pouvait arracher plus à la direction.

Correspondant LO

• Toulouse :

les prud'hommes donnent raison à un travailleur intérimaire

Suite à son licenciement de la SNIA Saint-Eloi à Toulouse en octobre 1981 après 18 mois d'intérim, un travailleur intérimaire avait fait circuler à l'époque une pétition pour sa réintégration dans l'entreprise qui avait recueilli 443 signatures sur 800 ouvriers. Quand il a voulu porter cette pétition à la direction de l'usine, les syndicats CGT et CFDT, qui l'avaient plus ou moins soutenu jusqu'alors, se sont défilés. Mais le travailleur ne voulait pas en rester là. Il a attaqué sa société d'intérim, ECCO, en Prud'hommes.

L'affaire, renvoyée plusieurs fois, est finalement passée en audience le 23 février 1982. Le travailleur intérimaire demandait :

1) Le paiement des jours fériés et des ponts auxquels il avait droit.

2) Le paiement du reliquat d'indemnités de congés payés.

3) Le paiement d'un mois et demi de salaire ou, à défaut, le paiement d'un mois de préavis, si l'on tient compte que le cumul de ses deux missions lui donne 18 mois d'ancienneté dans l'usine.

4) La réparation du préjudice causé par la fausseté des horaires et de la durée indiquée sur ses contrats.

5) Une indemnité compensatrice pour le temps perdu et l'argent dépensé pour préparer ce procès. Enfin une indemnité pour les 4 heures perdues à la première convocation au tribunal.

Devant ces demandes toutes étayées d'arguments, l'avocat de ECCO, la société d'intérim, était un peu désemparé. Il a plaidé comme il a pu, mais sans grand succès.

Le conseil des Prud'hommes de Toulouse (section des « activités diverses ») a donné sa réponse le 20 avril 1982. La société ECCO travail temporaire est condamnée à payer au travailleur intérimaire la somme de 1.550 F au titre du paiement des jours fériés et la somme de 773 F au titre du paiement des ponts, la somme de 343 F au titre du paiement des reliquats d'indemnités compensatrices de congés payés et la somme de 100 F pour le préjudice causé par la fausseté des horaires et de la durée indiquée sur les contrats.

• BNP-PARIS :

Dans plusieurs centres, le personnel impose le libre choix des délégués

Dans plusieurs centres de la BNP à Paris, un 2e tour a été organisé pour les élections de délégués du personnel. En effet, une majorité d'employés s'étaient abstenus au 1er tour, pour permettre à des candidats non investis par les syndicats officiels de se présenter au 2e tour.

Les candidats écartés du 1er tour étaient, d'une part, des militants exclus de la CGT ou de la CFDT en raison de leurs sympathies avec Lutte Ouvrière, d'autre part des adhérents du SDB (syndicat créé à la BNP par des exclus de la CFDT).

Les syndicats officiels n'ont pas du tout apprécié l'abstention des employés. Dès avant le 1er tour, la CFDT avait écrit : *« L'abstention c'est la démission, c'est donner sa voix au patron ».* La CGT, quant à elle, dans un tract distribué après le succès de l'abstention, faisait la leçon aux employés en déclarant : *« Ne pas voter c'est fuir ses responsabilités ».* Il est vrai que, pour se consoler, la CGT ajoutait qu'elle avait obtenu « 59 % » des suffrages, en omettant de préciser qu'il s'agissait de 59 % sur 33 % d'exprimés ! La CFDT s'est livrée au même tour de

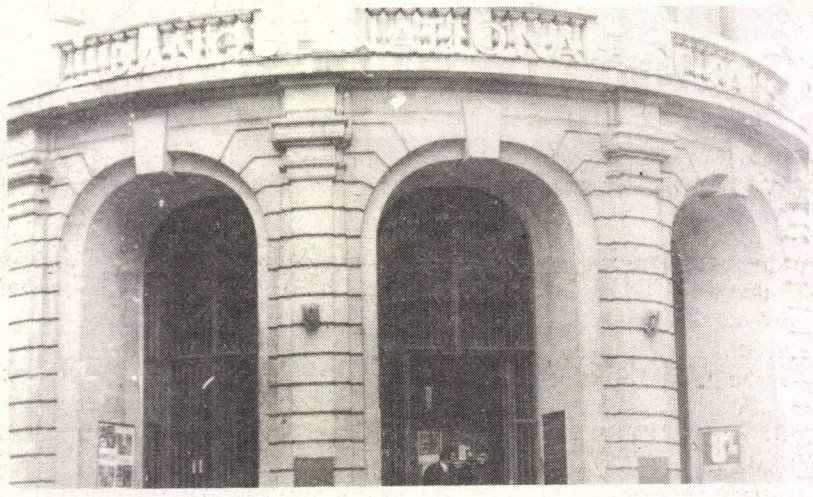

passe-passe à Bergère, où elle annonçait fièrement 73,3 % de votes en sa faveur — sans préciser là non plus que dans un centre, le CCDG, elle avait obtenu 100 % des voix... avec 7 suffrages exprimés sur 79 inscrits ! Inutile de dire que ces chiffres triturés ont été commentés ironiquement par les employés.

Le 2e tour a montré que le personnel était bien décidé à choisir lui-même ses délégués, n'en déplaise aux « grands » syndicats.

Les militants qui n'avaient pu être présents au 1er tour dat, écarté du 1er tour, arrive en tête avc plus de voix que de Barbès, le COE, un candidat, écarté au 1er tour, arrive en tête avec plus de voix que les candidats des syndicats.

Les résultats du vote ont été accueillis joyeusement dans les secteurs où travaillent les délégués ainsi élus. Les employés étaient contents d'avoir voté pour des collègues de leur choix. Mais, par leur geste, ils ont aussi exprimé ce qu'ils pensent des syndicats officiels, qui apparaissent loin du personnel. En effet, une bonne partie des délégués des syndicats sont des permanents que les employés ne voient que rarement. Le personnel veut avoir des délégués qui les consultent, qui soient parmi eux, comme eux.

Correspondant LO

Résultats des titulaires

	Centre Opération Etranger (COE)	Centre de Comptabilité de la Direction générale (CCDG)	
	1er collège	2e collège	1er collège
Inscrits	297	334	79
Votants	207	236	61
Nuls	11	14	7
Exprimés	196	222	54
Candidats libres	70(1 élu)	37(1 élu)	45(1 élu)
SDB	27(1 élu)	18 —	—
CGT	63(2 élus)	56(1 élu)	—
CFDT	17	66(2 élus)	9(1 élu)
FO	10	25	—
CFTC	9	20	—
	Elus 1 candidat libre 1 SDB 2 CGT	Elus 1 candidat libre 1 CGT 2CFDT	1 libre 1 CFDT

Les employés prennent la demi-journée qu'on leur doit

A la BNP Paris, la veille du 1er mai a été quelque peu mouvementée.

En effet, les syndicats avaient appelé les employés à prendre leur après-midi d'office, demi-journée à laquelle, d'après la direction, ils n'avaient pas droit.

Dans les banques, la convention collective stipule que les demi-veilles de fêtes légales sont chômées. Pourtant, depuis trente ans, la direction n'appliquait pas cet avantage à certaines fêtes telles que le 1er mai, le 11 novembre et maintenant le 8 mai.

Pourquoi avoir établi cette distinction entre les fêtes qui donnaient lieu à une demi-journée de congé et les autres ? Tout le monde se pose la question, sauf la direction qui veut maintenir l'ancien état de fait.

Toujours est-il que les employés ont répondu massivement à l'appel du week-end et ont quitté le travail à midi. Ceux qui travaillent en équipe du matin ont d'autorité arrêté le travail à 10 heures pour laisser la place à l'équipe de l'après-midi qui, elle, avait prévu de partir à 13 h 15.

Cet aménagement d'horaire de travail, décidé par les employés en équipe, a semé l'émoi parmi les chefs. Certains ont même commencé par refuser de donner du travail à ceux qui étaient arrivés avant l'heure habituelle. Mais ils ont fini par s'adapter à la situation. Le mouvement a été un succès.

A Bergère, une chef est restée seule dans le bureau déserté (habituellement 15 personnes) et, dans les autres bureaux du même secteur, il ne restait que les chefs et sous-chefs. On se demande bien à quoi ils ont pu occuper leur après-midi.

Par cette action les employés vont-ils obtenir toutes les veilles de fêtes légales ? En tout cas, ils en ont déjà prix une de plus dans la bonne humeur, et certains ne demandent qu'à remettre ça.

Correspondant LO

• SNCF-DEPOT DE LA CHAPELLE :

La sécurité, c'est de la rigolade.

Au dépôt SNCF de Paris-Chapelle, dans le cadre d'une campagne pour la sécurité, les cheminots ont pu voir des caricatures « style Pilote » placardées dans les ateliers.

Les affiches ont été très remarquées, mais pas à cause de la sécurité. Il est vrai que l'humour plutôt noir ne pouvait guère passer inaperçu. La photo de Claude François avec comme légende ***« Les dangers de l'électricité sont parfois mortels »*** *a particulièrement été remarquée.*

• A Lille, dans la ville de Mauroy : les immigrés sans papiers en lutte

A la préfecture de Lille siège une commission permanente chargée de régler le sort des travailleurs immigrés sans papiers. On y trouve des représentants du ministère, de la préfecture, de la main-d'œuvre, du Conseil général, des syndicats.

Pour l'instant, cette commission a bien régularisé quelques cas. Mais lorsque la commission décide de refuser des papiers, cela se traduit par : « *Vous avez un mois pour quitter la France* ».

Afin d'obtenir des papiers, quelques dizaines d'immigrés se sont organisés. La semaine dernière, à la suite d'une manifestation, ils ont décidé d'occuper la mairie annexe du quartier de Wazemmes, dans les faubourgs de Lille. 24 heures après, la police venait les déloger manu militari. Ils ont donc décidé d'occuper une église dans le centre de Wazemmes, où ils sont encore actuellement. Des représentants de la mairie, socialistes et communistes, sont venus les voir, à plusieurs reprises. A chaque fois, le refrain est le même : « *Faites confiance à la commission. Acceptez que l'on discute cas par cas* ». A chaque fois, les immigrés répondent : « *Des papiers pour tous !* ».

Dimanche, ils manifestaient sur le marché de Wazemmes, recevant l'appui des immigrés, nombreux dans ce quartier, mais aussi de nombreux Français. Et il faut bien dire que c'est leur seul recours : dans la ville de Mauroy, cela commence à se voir et cela fait mauvais effet.

Le Parti Communiste n'apprécie pas d'ailleurs, puisque dans son quotidien *Liberté* il s'en prend à ces immigrés sous le titre : « *Ne pas confondre régularisation et importation du chômage* ». Dans l'article, un responsable de la CGT leur reproche sans vergogne de se livrer « *à une opération politique contre le changement* ». Il affirme même que leur attitude « *favorise par ailleurs les menées racistes* ».

En attendant, et malgré ces pressions, les immigrés se montrent décidés à aller jusqu'au bout pour obtenir satisfaction. Le moral est bon d'ailleurs, car de nombreuses personnes du quartier passent, pour apporter leur soutien, donner des couvertures, ou simplement discuter.

Pour avoir des papiers, disent les travailleurs immigrés, il faut un travail ; mais pour avoir un travail, il faut des papiers. Certains racontent qu'ils étaient embauchés au noir et... licenciés dès qu'ils réclamaient un contrat de travail. Un autre encore explique qu'il arrachait des endives dans l'Avesnois, samedis et dimanches compris, pour 1.000 F par mois.

Pour ces travailleurs, rien n'a changé, surtout pas les policiers omniprésents devant l'église qu'ils occupent.

Correspondant LO

• RENAULT FLINS

(Yvelines)

Dans le sillage de la grève

A Renault-Flins, depuis le vendredi 30 avril, le travail a repris à l'usine : les grévistes ont le sentiment d'avoir remporté une victoire sur la direction La reprise a eu lieu, en effet sur la base des dernières propositions de celle-ci :

— Un plan de formation qui devrait permettre aux travailleurs qui sont à des coefficients inférieurs à 185 (OS) d'accéder à une catégorie supérieure. En attendant, une prime mensuelle de 100 F leur est versée jusqu'à l'obtention de ce coefficient.

Cette formation peut être cumulée désormais avec la promotion par les UPA (Unités pratiques d'atelier basées sur la polyvalence des OS) précédemment proposée par la Régie.

— La possibilité de prendre la cinquième semaine de congés annuels à la suite des quatre autres.

— Enfin, la direction paye 4 jours de grève, sur les 12 qu'elle comptabilise, et s'engage à ce qu'aucune sanction ne soit prise au sujet d'événements intervenus pendant le conflit.

Tout cela donne donc une satisfaction, au moins partielle, aux revendications des OS qui réclamaient leur passage à des classifications supérieures, et les OS le ressentent ainsi.

Quant à mettre fin aux revendications des travailleurs de l'usine, c'est un autre problème. En effet, pour limiter l'étendue de ses concessions, la direction a prévu que le plan de formation et la prime de 100 F ne soient applicables qu'aux ouvriers sur chaîne, ceux qui ont fait grève. Ceux qui travaillent sur des machines individuelles ne devraient pas être impliqués. Mais cette nouvelle tentative de division, qui vient d'ailleurs après bien d'autres, provoque évidemment le mécontentement des travailleurs de ces secteurs. Dans certains secteurs, comme à l'Electrolyse, c'est même la colère. Voilà une direction qui cherche décidément les ennuis !

Par ailleurs, la direction voudrait maintenant rattraper le retard d'un mois de production. Elle cherche à faire reprendre aux chaînes de montage leur rythme de production d'avant les grèves.

Mais là non plus, ça ne se passe pas sans problème pour les responsables. Lundi 3 mai, par exemple, en Sellerie, la chaîne 4 s'est arrêtée tout d'un coup à 20 h 35. Surprise : personne ne s'attendait à tant de générosité de la part de la maîtrise... Mais l'explication était ailleurs. Dans l'allée, plusieurs dizaines de travailleurs faisaient la grève des bras croisés, à cause des cadences. Oh ! ça a duré une demi-heure, le temps que les responsables comprennent qu'il fallait ralentir la chaîne. Ils comprennent vite dans ces cas-là !

En tout cas, après la grève, le moral est bon du côté des travailleurs et les grévistes ne s'endorment pas sur leurs lauriers. « A la rentrée, si ça ne va pas, on remet tous ça, sans problème » disent certains.

Du côté de la maîtrise, on marche donc sur des œufs. Certains, il faut dire, ont payé d'une belle peur leur participation aux « commandos » antigrévistes de la direction. Et ce sont ceux-là sans doute, qui s'indignent, par la voix de la CGC, de la décision de la direction de ne prendre aucune sanction contre les grévistes.

Ils estiment, ces cadres-là, que « l'application répétée (...) de cette clause de non-sanction ferait tomber un barrage et une crainte qui ont jusqu'à présent contribué, quoi que l'on en pense, à réfréner certains extrémistes ».

En tout cas, cela contribuera peut-être à réfréner... certains cadres et leurs ardeurs antigrévistes !

Correspondant LO.

• RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS

(Région lyonnaise)

La qualité, de quoi rire

Depuis quelques semaines, RVI s'est mis à l'heure de la qualité. Pour que les cars et les camions se vendent bien, il faut qu'ils soient de bonne qualité. Alors la direction nous demande de nous y mettre tous pour l'améliorer.

Pour commencer, nous avons reçu à domicile une belle brochure de quatre pages disant entre autres : **« La qualité est la première exigence de nos clients. Que la contribution de chacun puisse leur donner cette satisfaction ».**

Ensuite, de grandes affiches ont été apposées dans les ateliers et des calendriers dans les bureaux reprenant les mêmes slogans : **« Qualité. L'ambition Renault Véhicules Industriels »** ou encore : **« Renault répond : qualité ».**

Tout cela fait bien rire, car il ne faut vraiment pas craindre le ridicule pour venir parler de qualité, avec les diminutions d'effectifs et les augmentations de cadences. On en a d'ailleurs tous les jours la preuve : au Montage moteurs, par exemple, on constate aux essais qu'il y a pas mal de moteurs grippés depuis quelque temps.

La CGT, cependant, semble prendre la chose plus au sérieux que les travailleurs : **« La qualité : la CGT a toujours répondu : d'accord »**, dit-elle dans un tract distribué à l'usine de Monplaisir. **« Nous avons d'ailleurs été pendant très longtemps les seuls, en tant qu'organisation syndicale, à défendre cette idée d'un poids lourd de qualité, de conception et de fabrication française ».** Cependant, la CGT estime quand même que, pour elle, **« la qualité du produit passe nécessairement par la qualité du social »** et elle demande de meilleurs salaires et conditions de travail.

Mais ce n'est évidemment pas de cela que la direction veut discuter dans les **« cercles de qualité »** qui vont être mis en place. Dans certains secteurs, les chefs ont commencé à organiser des réunions pour nous expliquer de quoi il s'agit. Et nous avons même droit à un film vidéo d'animation, montrant que cela existe déjà au Japon, aux USA et en RFA, et qu'il existe même une sorte d'organisation internationale des « cercles de qualité ».

Ceux qui participeront à ces cercles pourront se réunir pendant le temps de travail pour discuter des problèmes de qualité. Et leurs solutions seront ensuite soumises à la hiérarchie qui décidera si c'est rentable de les adopter. Les participants pourront parler de n'importe quels problèmes de leur choix, sauf, nous a-t-on précisé, des salaires, qualifications et autres revendications. Cela tombe mal, car c'est justement de ces problèmes-là que les travailleurs ont envie de discuter. Alors, que la direction ne s'étonne pas s'il y a aussi peu de volontaires pour aller discutailler dans ses cercles et si sa « participation » sauce RVI a aussi peu de succès !

Correspondant LO

• RHONE-POULENC

(Pont-de-Claix, Isère)

Une grève qui dure

Lundi 3 mai, lors de la réunion du matin, les vingt travailleurs chargés de l'entretien des cellules d'électrolyse à l'usine Rhône-Poulenc de Pont-de-Claix ont voté la poursuite de la grève, qui entre ainsi dans sa troisième semaine. Travailleurs de plusieurs nationalités, ils partagent la même volonté de voir aboutir leur revendication : le coefficient 160 pour tous.

Il y a un an, trois ouvriers avaient obtenu ce coefficient 160, ouvrant sur un salaire de 4.250 francs. Les autres attendaient, tout en faisant le même travail. Leur travail est parmi les plus durs de l'usine. Dans la chaleur de la réaction chimique, au milieu des vapeurs de chlore et de soude, il leur faut démonter les divers éléments des cellules d'électrolyse, pour en changer les anodes ou les cathodes.

Les accidents sont fréquents car les pièces sont volumineuses et lourdes, et il y a peu d'espace. Les maladies de la peau sont tout aussi fréquentes, avec la soude et la saumure.

Jeudi 29 avril, lors d'une réunion du personnel avec un représentant de la direction, quatre coefficients 160 furent accordés. La grève continuant, lundi 3 mai, la direction procédait à l'arrêt de certaines boucles d'électrolyse. Mais il n'est pas impossible qu'elle se dirige vers un lock-out d'une partie des fabrications.

Correspondant LO

Les cercles de qualité font un boum !

Une nouvelle lubie s'empare de certains patrons, toujours à l'affût de méthodes pour mieux exploiter leurs salariés : les « cercles de qualité ». Ça vient du Japon, où il paraît que ça marche très fort et à grande échelle.

Cela consiste à diviser le personnel d'une entreprise en petits groupes de 6 à 12 personnes, animés par un contremaître ou par un chef d'équipe, et qui se donnent pour but d'améliorer l'organisation et la qualité de leur travail en se réunissant pour discuter des résultats. Un rêve pour les patrons, puisqu'il s'agit de faire contribuer les travailleurs à leur propre exploitation. D'après le journal Le Nouvel Economiste *du 3 mai 1982, il y aurait déjà 180 entreprises en France qui pratiqueraient ce système.*

On ne sait pas si c'est très efficace. Mais en tout cas, il y a des petits malins, des sociétés de conseils en organisation, qui se sont jetés sur ce nouveau « produit » et essaient de le vendre, certainement fort cher, aux patrons français.

Tout s'achète et tout se vend, alors pourquoi pas le consensus social en « prêt à l'emploi » quasiment en « kit » ? Il fallait y penser.

Il paraît que, du côté des patrons, il y a plein de gogos qui s'y sont laissés prendre. Citroën a, paraît-il, justement entrepris de préparer sa maîtrise (en commençant par quelques stages) à ces fameux « cercles de qualité ». Résultat : son usine d'Aulnay est en grève pour la première fois depuis son ouverture, en 1974.

Une relation de cause à effet ?

Le centenaire de la mort de Darwin

COMMENT DA

SA THÉORIE DE

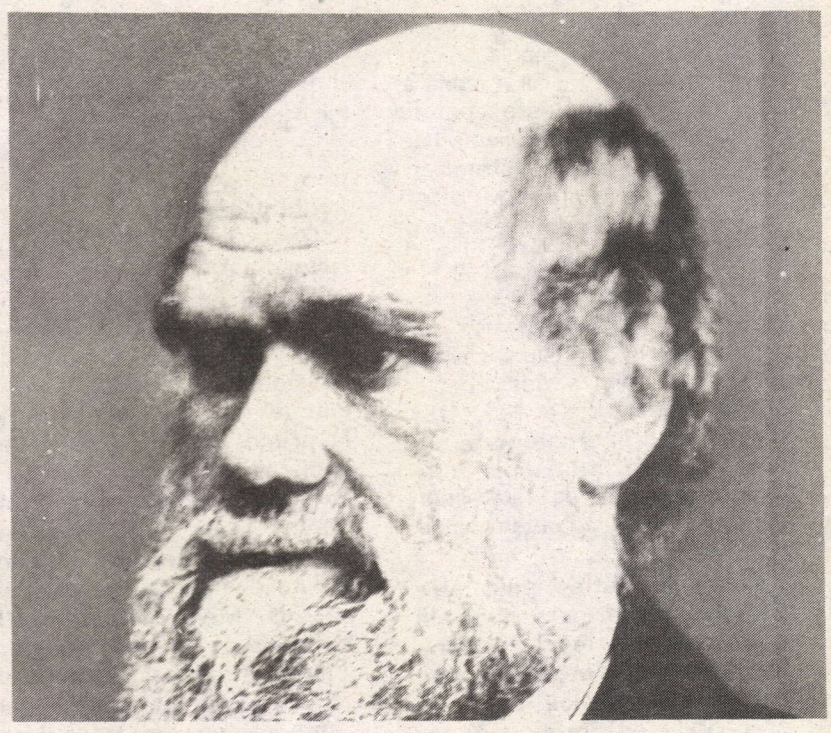

Darwin (Ph. VIOLLET)

Darwin a tout juste 20 ans quand Lamark meurt, en 1829. Après avoir abandonné ses études de médecine, il étudie à Cambridge pour devenir pasteur. Tout cela après avoir été, selon ses biographes, un bien piètre écolier dont le père prédisait qu'il serait « *une honte pour la famille et pour lui-même* ». En fait, Darwin ne sera pas plus médecin que pasteur. En 1831, le capitaine du *Beagle,* un bateau chargé de faire des relevés topographiques en Patagonie, au Chili, aux îles Galapagos... lui propose de s'embarquer pour cette longue expédition autour du monde qui durera cinq ans. Cinq années pendant lesquelles Darwin, tout à la fois botaniste, zoologue et géologue, fit de nombreuses observations qui étayèrent ensuite sa théorie de l'évolution.

Ce n'est pourtant que bien après son retour, et encore, parce qu'il risque de se faire coiffer au poteau par un autre naturaliste, Wallace, qui est arrivé aux mêmes conclusions que lui en ce qui concerne le transformisme, que Darwin se décide à publier, en 1859, *L'origine des espèces,* dans laquelle il énonce sa théorie de l'évolution.

TRANSFORMISME ET CRÉATIONNISME

A cette époque, l'idée d'une transformation des êtres vivants était largement acceptée dans le monde scientifique, même si l'on n'en connaissait pas encore les mécanismes. Les fossiles offraient le témoignage de la succession et de la progression des différentes espèces animales (et végétales) dans le temps. Mais ces fossiles ne remettaient pas en cause le créationnisme comme explication de l'origine des espèces. Au contraire même, les créationnistes s'en servaient comme preuve de leur théorie. En effet ils n'affirmaient pas, comme l'enseigne la Bible, que toutes les espèces avaient été créées, dans leur forme définitive, aux premiers jours du monde, mais qu'il y avait eu au cours des temps des créations successives d'espèces de plus en plus complexes, ce qu'ils appelaient alors des « créations spéciales ».

En découvrant par quels mécanismes des individus d'une espèce donnée peuvent se transformer en une nouvelle espèce, Darwin réussit à battre en brèche la théorie des « créations spéciales », en donnant un schéma global de l'évolution de toutes les espèces vivantes.

LES VARIATIONS ENTRE LES INDIVIDUS D'UNE MÊME ESPÈCE ET LA « LUTTE POUR L'EXISTENCE »

Pour bâtir sa théorie, Darwin part d'une première constatation : l'existence de nombreuses variations entre les individus d'une même espèce. Les pinsons des îles Galapagos par exemple ne sont pas tous semblables, loin s'en faut ; ils présentent au contraire une très grande variabilité, ne serait-ce que dans la forme de leurs becs.

Autre constatation : bien que toutes les espèces animales et végétales se reproduisent à un rythme tel qu'elles devraient bientôt recouvrir et envahir toute la surface du globe, le nombre des individus reste relativement constant ; c'est que les individus d'une même espèce et les espèces entre elles se livrent une lutte acharnée pour survivre.

Il faut dire que Darwin s'inspire alors fortement des théories de l'économiste Malthus, qui affirmait que le taux d'accroissement des populations humaines était beaucoup plus rapide que le taux d'accroissement de la nourriture, d'où l'apparition périodique de famines qui déciment la fraction la plus pauvre de la population, permettant ensuite un nouvel accroissement de la population jusqu'à la prochaine famine.

Ainsi, pour Darwin, « *la lutte pour l'existence, considérée dans le sens métaphorique le plus large* (...) *est la conséquence inévitable du taux élevé suivant lequel tous les êtres organisés tendent à s'accroître.* (...) *Puisqu'il se produit donc plus d'individus qu'il n'en peut survivre, il faut que dans tous les cas il y ait lutte, soit entre individus d'une même espèce, soit entre individus d'espèces distinctes, soit enfin avec les conditions extérieures. C'est la doctrine de Malthus appliquée au règne animal et végétal* ».

A chaque génération, donc, seule une petite minorité d'individus survit et se reproduit. Mais qui sont donc ceux qui sont ainsi sélectionnés, et en vertu de quoi ?

Darwin se reporte ici à l'expérience des éleveurs d'animaux domestiques. A chaque génération, ils sélectionnent, par croisements successifs, les animaux qui présentent les caractères qu'ils désirent développer. Pour Darwin, la sélection naturelle agit à la façon des éleveurs, en privilégiant les variations intéressantes, mais en jouissant bien sûr d'un temps bien plus long. Au cours des générations sont ainsi sélectionnés les individus les plus aptes, ceux qui présentent des variations avantageuses pour l'espèce et pour son adaptation dans le milieu. Au contraire, elle rejette ceux qui présentent des variations nuisibles. Ainsi, si pour Lamarck la girafe avait allongé son cou par l'effort pour le tendre vers les branches des arbres, pour Darwin c'est la sélection naturelle qui a sélectionné, au cours des générations, les girafes qui présentaient, au hasard des variations, un cou plus long, justement parce que c'était un avantage pour l'espèce des girafes.

Darwin résume ainsi sa théorie dans *L'évolution des espèces* : « *Si des variations utiles à un être organisé apparaissent, les individus affectés doivent assurément avoir une meilleure chance de l'emporter dans la lutte pour l'existence, de survivre et, en vertu de l'hérédité, de produire des descendants semblablement caractérisés. C'est ce principe de conservation, de survivance du mieux adapté, que j'appelle sélection naturelle* ».

Ainsi, dans une population d'individus appartenant à la même espèce, verrait-on apparaître dans sa descendance de

Lamarck, avant Darwin, tente d'expliquer l'évolution

Lamarck (Ph. VIOLLET)

Savant de la génération précédant celle de Darwin, Lamarck fut le premier à s'attaquer au problème de l'adaptation pour tenter d'expliquer l'évolution.

Lamarck était un transformiste convaincu, comme bon nombre des naturalistes de son époque. Dès 1800, dans sa leçon inaugurale à son cours au Muséum d'histoire naturelle, il enseigne officiellement l'évolution. Mais il fut surtout le premier à proposer une théorie pour rendre compte de la façon dont l'évolution fonctionne.

Selon Lamarck, la vie est apparue sous forme d'organismes extrêmement simples, qui se seraient ensuite transformés en êtres vivants de plus en plus complexes. Mais comment expliquer cette transformation ? Pour Lamarck, la matière vivante a en elle-même et par elle-même la propriété d'évoluer en se complexifiant. Le seul « *pouvoir de la vie* », dit-il, est à l'origine des transformations qui ont fait apparaître, au cours des temps, les organes qui permettent de digérer, de respirer, de se reproduire..., les organes que l'on retrouve chez tous les animaux, même si c'est à des degrés de perfectionnement divers. Mais pour Lamarck cette progression ne fonctionne pas avec régularité, par suite de la nécessité pour les différents animaux de s'adapter à des milieux très différents. Il est donc amené à expliquer comment, à côté de ces « *organes de première importance* », se sont formés des « *organes d'importance inférieure* », tels que la formation particulière des membres, des griffes, des dents, des cornes..., comment ils se sont formés sous l'influence des conditions extérieures. « *Je pourrais prouver que ce n'est point la forme soit du corps, soit de ses parties, qui donne lieu aux habitudes, à la manière de vivre des animaux, mais que ce sont au contraire les habitudes, la manière de vivre et toutes les circonstances influentes qui ont, avec le temps, constitué la forme du corps et des parties des animaux* ».

Selon Lamarck donc, quand un animal est amené, en fonction des conditions particulières dans lequelles il vit, à exercer plus particulièrement tel organe, cet organe se développe et un nouvel organe peut même apparaître. Au contraire, quand les conditions sont telles que cet organe est inutile, il s'atrophie, faute d'être employé.

Ainsi la girafe aurait-elle vu son cou s'allonger en même temps que ses pattes de devant devenaient plus longues que celles de derrière, par la nécessité de brouter les feuilles des arbres, faute d'herbage dans son milieu aride. Ces modifications se faisant lentement, au fil des générations, et dans la mesure où toutes ces générations sont tour à tour soumises aux mêmes nécessités.

Alors qu'avant lui on n'expliquait la diversité des formes vivantes et leur adapatation à leur milieu que par l'intervention divine ou le hasard, Lamarck proposa donc le premier une explication physique : si les êtres vivants sont adaptés à leur milieu, c'est qu'ils s'y sont adaptés eux-mêmes au cours des générations.

L'hérédité des caractères acquis telle que la postulait Lamarck fut contredite par les découvertes ultérieures. Mais il n'en reste pas moins que Lamarck fut le premier à tenter de donner une explication globale de l'évolution. Tentative des plus importantes, à cette époque où les créationnistes voyaient en l'adaptation une des meilleures preuves en faveur de leur théorie, qui postulait toutes les espèces vivantes créées d'emblée dans leurs formes définitives, c'est-à-dire adaptées à leur milieu.

RWIN ELABORA L'EVOLUTION

nouveaux individus, différant des premiers par un ou plusieurs caractères et qui, petit à petit, par la sélection naturelle, formeraient une nouvelle population différente de la population d'origine, une nouvelle espèce dont les individus ne pourraient plus se reproduire avec ceux de l'espèce d'origine. Et, pour compléter l'action de la sélection naturelle, Darwin imagine également un autre mode de sélection, la sélection sexuelle, c'est-à-dire la concurrence pour la procréation. Les individus les plus aptes ne sont donc pas seulement les plus aptes à survivre, mais aussi les plus aptes à se reproduire.

DARWIN APPORTE DES NUANCES A SA THÉORIE

Un certain nombre de points restaient inexpliqués dans la théorie de Darwin, que ses détracteurs ne tardèrent pas à soulever. Tout d'abord, quelles sont les causes des variations ? « *Je me suis jusqu'à présent exprimé comme si les variations étaient dues au hasard. Ce terme qui, cela va sans dire, est incorrect, sert simplement à indiquer notre ignorance complète de la cause de chaque variation particulière* ». Pour Darwin, il ne peut s'agir que de petites variations individuelles. Il réfute l'hypothèse de grandes variations brutales, assimilables à des créations. « *La nature ne fait pas de saut* » dit-il, et il imagine donc de petites variations par des mécanismes agissant soit directement sur l'organisme tout entier, soit sur le mécanisme de la reproduction, variations limitées qui insensiblement, sous l'effet de la sélection naturelle, finiraient par produire des individus différents de ceux de la population de départ, au point de ne plus appartenir à la même espèce.

Au fur et à mesure des objections de ses contemporains et conscient des lacunes de sa théorie pour tout expliquer, Darwin a donc été amené, tout au long de sa vie, à compléter sa théorie de la « sélection naturelle ». En 1878, il reconnaît : « *Dans* L'origine des espèces, *j'ai probablement attribué un rôle trop important à la sélection naturelle ou à la persistance du plus apte* ». Il admet la nécessité d'autres mécanismes pour pouvoir rendre compte de l'évolution. Sans aller jusqu'à faire sienne la théorie de Lamarck, il reconnaît dans une certaine mesure l'hérédité des caractères acquis : « *L'usage renforce et développe certaines parties, tandis que le non-usage les diminue, et ces modifications sont héréditaires* ».

Le darwinisme, à la fin de la vie de Darwin, ne se limite donc pas à la seule sélection naturelle. Toute sa vie il a été amené à imaginer un certain nombre d'autres explications pour consolider son analyse de l'évolution. Même si certaines de ses explications se sont révélées insuffisantes ou erronées, il n'en reste pas moins que Darwin a marqué un tournant dans la compréhension de l'adaptation et de l'évolution des formes vivantes. Après Darwin, l'évolution est un fait définitivement établi (sauf pour quelques obscurantistes accrochés au créationnisme), un fait, et non plus simplement une hypothèse ou une spéculation.

Et aujourd'hui, un siècle après Darwin, alors que la génétique et la biologie nucléaire ont permis d'avancer considérablement dans la compréhension des mécanismes de l'hérédité, aucune de ces découvertes n'a rendu caduques les grandes lignes de l'évolutionnisme selon Darwin.

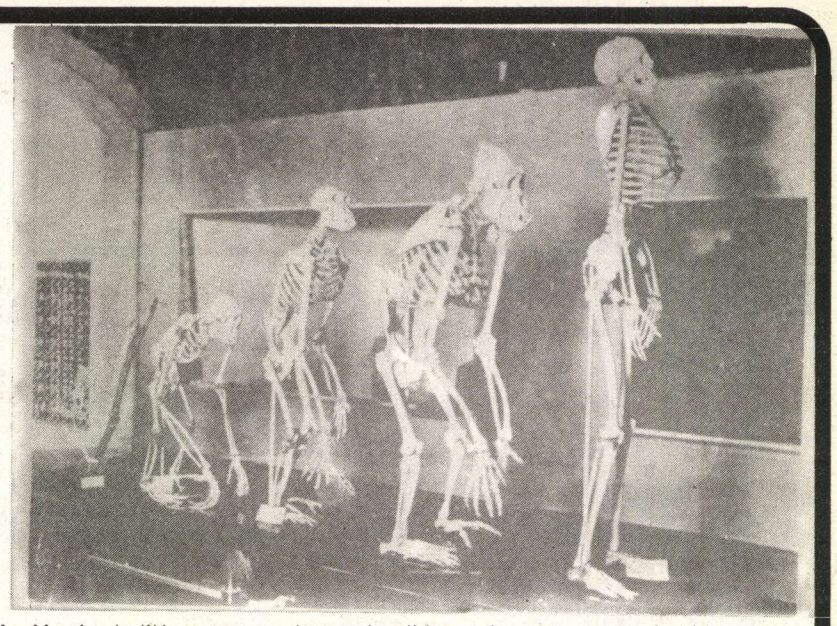

Au Musée de l'Homme, squelettes de gibbon, d'orang-outang, de chimpanzé, de gorille et... d'un gangster de Chicago. On ne choisit pas ses cousins !

(Ph. VIOLLET)

L'idée d'évolution avant Darwin

On attribue communément la « découverte » de l'évolution à Darwin. Or il n'en est rien. Bien avant lui, bon nombre de naturalistes avaient perçu dans leurs observations des plantes et des animaux l'idée que les espèces actuelles dérivaient, par quelque processus naturel, de changements survenus dans les espèces qui les avaient précédées. Ainsi Linné, un botaniste qui nous a légué une classification des espèces animales et végétales encore largement utilisée aujourd'hui, écrivait en 1762 : ***« J'ai longtemps nourri le soupçon, et je n'ose le présenter que comme une hypothèse, que toutes les espèces d'un même genre n'ont constitué à l'origine qu'une même espèce, qui s'est diversifiée par voie d'hybridation. Il n'est pas douteux que ce ne soit là une des plus grandes préoccupations de l'avenir et que de nombreuses expériences ne soient instituées pour convertir cette hypothèse en un axiome établissant que les espèces sont l'œuvre du temps ».***

Linné donc, mais aussi Buffon, Erasme Darwin (le grand-père de Charles) et de nombreux autres savants considéraient, près d'un siècle avant Darwin, l'évolution comme une réalité, même s'ils n'en pouvaient définir les mécanismes.

Et cinquante ans avant Darwin, Lamarck proposait le premier, après avoir conclu que l'évolution est un fait général, une théorie globale dont le mécanisme fonctionne mais qui fut récusée par les découvertes scientifiques ultérieures.

Le mérite de Darwin ne fut donc pas de « découvrir » l'évolution, mais de donner une explication cohérente, un schéma général des mécanismes qui dirigent l'évolution de tous les êtres vivants, et qui reste un cadre de travail toujours valable aujourd'hui. C'est là son grand mérite.

LIVRE :

Le procès du singe : la Bible contre Darwin

Ce petit livre retrace l'histoire d'un procès spectaculaire qui eut lieu en juillet 1925 aux Etats-Unis et qui fit converger l'attention du pays vers une petite ville du Tennessee, Dayton.

On y jugeait un délit peu banal : un professeur de sciences naturelles était accusé d'avoir enseigné à ses élèves de lycée que les espèces animales évoluent. La loi invoquée contre lui venait d'être adoptée quelques mois auparavant dans l'Etat du Tennessee. Elle interdisait « *d'enseigner une théorie qui nie l'histoire de la création divine de l'homme, telle qu'elle est enseignée dans la Bible, et d'enseigner à la place que l'homme descend d'un ordre inférieur d'animaux* ».

Plaignants et accusé voulaient, par un procès, provoquer une discussion publique de cette loi et de lois semblables votées dans d'autres Etats, et une discussion au sujet des pressions dont les enseignants en sciences naturelles étaient victimes de la part de sectes religieuses. Ils espéraient faire juger la loi anti-constitutionnelle.

La théorie darwinienne de l'évolution, vieille à l'époque de soixante-dix ans déjà, déchaînait la haine des sectes religieuses, car elle avait le malheur de contredire le récit de la création de l'homme par dieu.

Le principal orateur anti-évolutionniste déclarait par exemple : « *La lutte entre l'évolution et le christianisme est un duel à mort. (...) Si l'évolution gagne à Dayton, le christianisme périra, car les deux ne peuvent survivre ensemble* ».

Ce qui révulsait le plus tous ces bigots était la parenté entre l'homme et les singes. Quelqu'un ayant pendant le procès fait une plaisanterie sur « *nos ancêtres les singes* », un spectateur se mit à crier : « *Vous n'allez pas traiter ma famille de singes !* ». Un slogan très prisé était « *Dieu ou le gorille, il faut choisir !* ».

S'appuyant sur la majorité de la population peu cultivée et très croyante de l'Etat, les anti-évolutionnistes proclamaient qu'il n'était pas « démocratique » que des écoles financées par les contribuables enseignent des théories qui contredisent leurs croyances.

Le procès se transforma en un immense show à but publicitaire pour la petite ville où il se déroulait, pour les orateurs qui prenaient la parole et pour le juge, qui ne manquait pas une occasion de poser pour les photographes.

A l'issue de cette kermesse, l'enseignant inculpé fut condamné à 100 dollars d'amende. Comme l'espéraient ses avocats, ce jugement fut annulé en appel peu après, mais cela ne fut pas pour autant une victoire totale pour eux, car la constitutionnalité de la loi n'a pas été dénoncée.

Dans les années qui suivirent le procès, les anti-évolutionnistes continuèrent de marquer des points : des lois furent adoptées dans d'autres Etats, des enseignants licenciés, les livres de biologie expurgés.

Tout cela peut paraître vieux et dépassé, mais ne l'est pas tant que ça. Les lois interdisant d'enseigner les théories de l'évolution n'ont été déclarées anti-constitutionnelles qu'en 1968 ! Le courant « créationniste » (qui se réclame de la création du monde et de l'homme par dieu) est aujourd'hui toujours fort aux Etats-Unis et semble connaître depuis quelques temps un regain de vigueur. Il a changé de tactique et, renonçant à vouloir interdire l'enseignement des théories de l'évolution, il exige aujourd'hui que le créationnisme et la Genèse soient enseignés en même temps que les théories de l'évolution, et à parts égales.

Reagan, lors de sa campagne électorale, a pris position dans ce sens : « *Si on se décide à l'enseigner* (l'évolutionnisme) *dans les écoles, je pense qu'on devrait aussi enseigner le récit biblique de la création* », a-t-il déclaré publiquement.

Des procès sont régulièrement intentés par des sectes religieuses pour obtenir l'insertion de la Genèse dans les programmes scolaires. Elles les perdent souvent, mais pas toujours. En mars 1981, une loi a même été adoptée dans l'Arkansas imposant d'enseigner « *le créationnisme scientifique* » à égalité avec l'évolutionnisme dans les écoles de l'Etat.

Comme quoi il ne suffit pas d'envoyer des hommes dans la Lune pour se débarrasser de l'obscurantisme.

Philippe NATIER

Le procès du singe *de Gordon Golding. Ed. Complexe (Coll. La mémoire du siècle). 22 F.*

FILMS

PIXOTE

Un film brésilien d'Hector Babenco

Pixote est un enfant brésilien qui, comme des milliers d'autres, échoue après une rafle dans une maison de redressement de Sao-Paulo au Brésil. C'est un des plus jeunes du centre : il n'a que 10 ans, alors que les autres peuvent avoir jusqu'à 18 ans. On les appelle au Brésil, les « intouchables ». Légalement, la police n'a aucun droit sur eux, la justice ne peut les condamner tant qu'ils n'ont pas atteint 18 ans.

Mais la société brésilienne ne leur pardonne pas pour autant d'être des enfants de la misère, et les « intouchables » sont tout autant victimes de la brutalité des gardiens que des tueurs de la police.

Le film *Pixote* retrace en deux heures le cheminement de cet enfant et de ses comparses dans le centre de redressement et leur fugue pour échapper, sinon à la société, du moins à l'enfer du centre tel qu'il nous est présenté dans la première partie du film.

Leur échappée, leur vie « libre », ils vont la vivre dans les bas-fonds de la société, dans les milieux de la drogue, de la prostitution. Ils vont se défendre par la roublardise, le vol et même le meurtre.

***Pixote* n'est pas un documentaire sur la vie des 3 millions d'enfants brésiliens laissés à l'abandon, comme pensait le faire au départ le réalisateur Hector Babenco. C'est une histoire tragique, tirée d'un roman, qui souffre à certains moments d'un certain goût esthétique dans la description des milieux sordides et peu reluisants. Mais il donne un aperçu de ce que sont ces enfants du Brésil : enfants par leur tendresse, leurs espérances, et adultes par leurs côtés les plus barbares.**

Samuel LATAN

Forum Cinéma 1er. Gaumont Richelieu 2e. Studio Logos 5e. Quintette 5e. Elysées Lincoln 8e. Olympic Balzac 8e. Français 9e. Nation 12e. Sept Parnassiens 14e. Convention 15e.

La Guérillera

Le film raconte l'équipée d'une petite troupe composée de deux belles dames, d'un fringant colonel et d'un intrépide soldat de l'armée napoléonienne, faits prisonniers par de séduisants bandits d'honneur portugais commandés par une capiteuse « guérillera ».

Et lors de cette épopée, toute en dentelles et en caleçons, les amours se nouent et se dénouent.

Un film léger, léger...

A.M.

Qu'est-ce qui fait courir David ?

Perpétuellement tendu et énervé, mais avec une blague toujours prête à partir, David a décidé de ne pas prendre la vie au sérieux. Son seul but dans l'existence semble être de faire rire et de réussir le scénario de son deuxième film, le premier n'ayant guère eu de succès.

Malgré ses airs cyniques, David est en fait profondément attaché à ses petites amies et à sa famille.

L'intérêt du sujet est peut-être limité. Mais qu'importe, puisqu'on rit, même si ce n'est pas aux éclats.

J.G.

MOTS CROISÉS

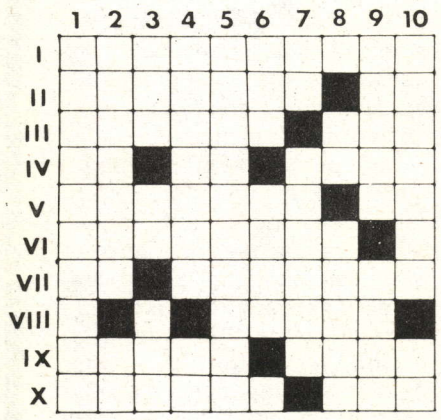

HORIZONTALEMENT. — 1. Homme de peu de défense. 2. Fait une introduction. Saint. 3. Célèbre matricide. On y va par la ruelle. 4. Mesure asiatique. Pronom. Bâtit des châteaux en Espagne. 5. Dans le talon d'une botte. Voyelles. 6. Relative à la reproduction. 7. Queue d'ibis. A son cachet. 8. Suite. 9. Se tire pour oublier. Pour accrocher la culotte. 10. Tendue. Fait déserter les usines.

VERTICALEMENT. — 1. Il prend la défense. 2. Même nues, elles peuvent vous habiller. Dans la route. 3. Un anglais. Sur une borne. Poème médiéval. 4. Terminais. Fin d'infinitif. 5. Jamais pressé. 6. Faisait monter le ton. Circule librement en Espagne et au Portugal. 7. Article. Parcourir à nouveau. 8. Entre deux lisières. Prénom féminin. 9. Donne une huile. Il alourdit. 10. Homme d'étude. Fin de journée.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	O	N	I	R	O	L	O	G	I	E
II	D	U	R	E	T	E	S	■	N	U
III	O	M	■	S	A	M	■	A	G	E
IV	N	E	F	■	G	U	E	P	E	S
V	T	R	A	V	E	R	S	I	N	■
VI	A	A	■	I	S	E	■	D	I	E
VII	L	I	T	S	■	S	■	E	E	S
VIII	G	R	A	I	N	■	■	S	U	S
IX	I	E	■	T	A	I	E	■	R	E
X	E	S	T	E	■	S	T	O	S	S

Sélection cinéma

Films récents...

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI.
de Jacques Rouffio.
Un homme abat, cinquante après, le nazi qui avait fait exécuter ses parents adoptifs.
Forum cinéma 1er. Paramount Marivaux 2e. Paramount Odéon 6e. Paramount City Triomphe 8e. Paramount Mercury 8e. Paramount Opéra 9e. Paramount Bastille 12e. Paramount Galaxie 13e. Paramount Montparnasse 14e. Saint-Charles Convention 15e. Passy 16e. Paramount Maillot 17e. Paramount Montmartre 18e. Gambetta 20e.

L'ETOILE DU NORD.
de Granier-Deferre.
D'après un roman de Simenon. Remarquablement joué.
Paramount Odéon 6e. Monte Carlo 8e. Paramount Opéra 9e. Paramount Montparnasse 14e. Calypso 17e.

REDS.
de Warren Beaty.
En théorie, la vie de John Reed ; en réalité, une sympathique histoire d'amour qui a pour cadre le milieu des intellectuels de gauche américains et la Révolution russe.
Gaumont Les Halles 1er (v.o.). Odéon 6e (v.o.). Publicis Saint-Germain 6e (v.o.). Biarritz 8e (v.o.). George V 8e (v.o.). Paramount Opéra 9e. Paramount Montparnasse 14e. Bienvenue 15e (v.o.). Kinopanorama 15e (v.o.). Paramount Maillot 17e. Clichy Pathé 18e.

ABSENCE OF MALICE.
de Sydney Pollack.
Comment le désir de vendre à tout prix de « l'information » amène une jeune journaliste imbue d'elle-même à saccager la vie des gens. Une dénonciation poignante du journalisme et aussi une satire des petites combines de la police, de la justice et des politiciens. Avec Paul Newman et Sally Field.
Jean Cocteau 5e (v.o.). Publicis Elysées 8e (v.o.).

PRENDS 10.000 BALLES ET CASSE-TOI.
Une famille algérienne rentre dans son pays, mais les enfants qui sont nés en France ne parlent pas l'arabe. La réinsertion sera dure. Le sujet est traité avec beaucoup d'humour.
Studio Cujas 5e.

GEORGIA.
d'Arthur Penn.
La vie de quatre adolescents dans l'Amérique du début des années 1960. Il y a loin de leurs rêves à la réalité.
UGC Opéra 2e. Odéon 6e (v.o.). Biarritz 8e (v.o.).14 Juillet 6e (v.o.). Bienvenue 15e. 14 Juillet 15e (v.o.).

COUP DE TORCHON.
de Tavernier.
Dans un village d'Afrique colonisée, le chef de la police se prend pour un dieu... un peu particulier.
Paramount Marivaux 2e. Paramount Montparnasse 14e.

IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX, LES PLOUFFE.
de Gilles Carle.
Une famille canadienne dans les années 1938-1945. Sur le ton humoristique, la peinture de petites gens trahis par tous les pouvoirs.
Saint-Michel 5e.

RAGTIME.
de Milos Forman.
La société américaine et ses travers au début du siècle.
Cluny Palace 5e (vo). Lucernaire 6e (v.o.). Elysées Point Show 8e (v.o.).

LA GUERRE DU FEU.
de Jean-Jacques Annaud.
Une fiction sur le passé de l'homme qui donne envie d'en savoir plus sur la prodigieuse préhistoire de l'humanité.
Impérial 2e. Lucernaire 6e. Gaumont Ambassade 8e.

MEPHISTO.
d'Istvan Szabo.
L'ascension d'un comédien arriviste dans l'Allemagne nazie.
L'Epée de bois 5e (v.o.).

...et moins récents

LE LAUREAT.
de M. Nichols.
Une comédie dans laquelle Dustin Hoffman interprète un étudiant en rupture avec la bonne société.
Saint-Germain Village 5e (v.o.).

LE SHÉRIF EST EN PRISON.
de M. Brooks.
Les aventures loufoques d'un jeune Noir devenu shérif.
Opéra Night 2e.

JOHNNY S'EN VA-T-EN GUERRE.
de D. Trumbo.
Un terrible réquisitoire contre la guerre.
La Banque de l'Image 5e (vo).

LITTLE BIG MAN.
d'Arthur Penn.
Un visage pâle élevé par les Indiens raconte sa vie. Une protestation contre l'extermination des Indiens.
Noctambules 5e. (v.o.).

L'ARNAQUEUR.
de Robert Rossen.
Un champion de billard gagne sa vie en arnaquant les joueurs novices.
Olympic Les Halles 4e (v.o.). 14-Juillet 6e (v.o.). Saint-André-des-Arts 6e (v.o.). Olympic Entrepôt 14e (v.o.). Mac-Mahon 17e (v.o.).

LES RAISINS DE LA COLÈRE.
de John Ford.
Des fermiers de l'Oklahoma, chassés de leurs terres, émigrent vers la Californie où ils trouveront la misère ; d'après le roman de Steinbeck.
Studio Contrescarpe 5e (v.o.).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE.
de Steven Spielberg et George Lucas.
La recherche de l'arche de Moïse amène bien des situations comiques.
George V 8e (vo). Trois Haussman 9e.

TELE

Les Dossiers de l'écran :

L'ENLÈVEMENT DE BEN BELLA

Le 22 octobre 1956, l'armée française en Algérie décidait d'intercepter l'avion qui se rendait de Rabat à Tunis, où devait se tenir une réunion regroupant les responsables du FLN avec des représentants des gouvernements tunisien et marocain. A son bord, cinq chefs du FLN : Ben Bella, Khider, Boudiaf, Aït Ahmed et Lacheraf. L'opération recevait après coup l'approbation de Robert Lacoste, le représentant du gouvernement français en Algérie, et était couverte par le chef du gouvernement lui-même, le socialiste Guy Mollet.

C'est donc l'histoire de cet enlèvement que racontait le téléfilm qui a précédé le débat.

Parmi les invités au débat était présent Max Lejeune, qui était à l'époque secrétaire d'Etat à la Défense, qui a passé son temps à essayer de justifier le fait qu'il ait donné le feu vert aux militaires, en expliquant d'ailleurs qu'il n'avait fait que suivre la politique du gouvernement. Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères de l'époque, a expliqué, lui, que le gouvernement était divisé, qu'en son sein certains misaient sur une victoire militaire, mais que par contre d'autres, comme lui-même, Guy Mollet et Coty, voyaient la fin du conflit par les négociations. Ces deux-ministres se sont donc affrontés, Lejeune affirmant qu'un ministre ne pouvait que couvrir les militaires car l'opinion publique n'aurait pas compris si le gouvernement avait agi autrement, Pineau répliquant que les événements lui donnaient raison puisque la France avait bien fini par donner l'indépendance à l'Algérie.

Mais s'ils se sont affrontés devant les téléspectateurs en 1982, en 1956 ils étaient tous deux ministres du même gouvernement et le sont restés après l'enlèvement de Ben Bella et de ses camarades. Et si c'était Pineau qu'il fallait croire quand il protestait des bonnes intentions de Guy Mollet et des siennes, cela ne ferait alors que confirmer le fait que c'était l'armée qui décidait et que, mis devant le fait accompli, le gouvernement socialiste s'alignait lâchement derrière les chefs militaires.

Aït Ahmed, l'un des cinq chefs du FLN arrêtés, répliqua à juste titre aux ex-ministres socialistes que ce qui comptait ce n'étaient pas les intentions, mais les faits. Or les faits, rappela-t-il, c'était que Guy Mollet s'était fait élire sur la paix en Algérie et qu'il s'était fait voter les pouvoirs spéciaux, puis avait intensifié la guerre en envoyant le contingent en Algérie. Qu'en Algérie même 400 000 hommes du contingent avaient été envoyés par le gouvernement français pour faire la guerre à un peuple qui luttait pour exiger son indépendance, mais que cet effort de guerre n'avait en rien ébranlé la volonté du peuple algérien. Il expliqua que jamais le FLN ne s'était fait la moindre illusion sur les négociations entreprises alors avec la France. Il fallait d'abord renverser le rapport de force sur le terrain.

Et c'est lui qui aborda le problème politique de fond lorsqu'il affirma que, si l'armée française était un danger pour le peuple algérien, elle était en même temps un danger pour le peuple français, la dictature militaire d'un côté de la Méditerranée pouvant conduire rapidement à une dictature militaire en métropole même.

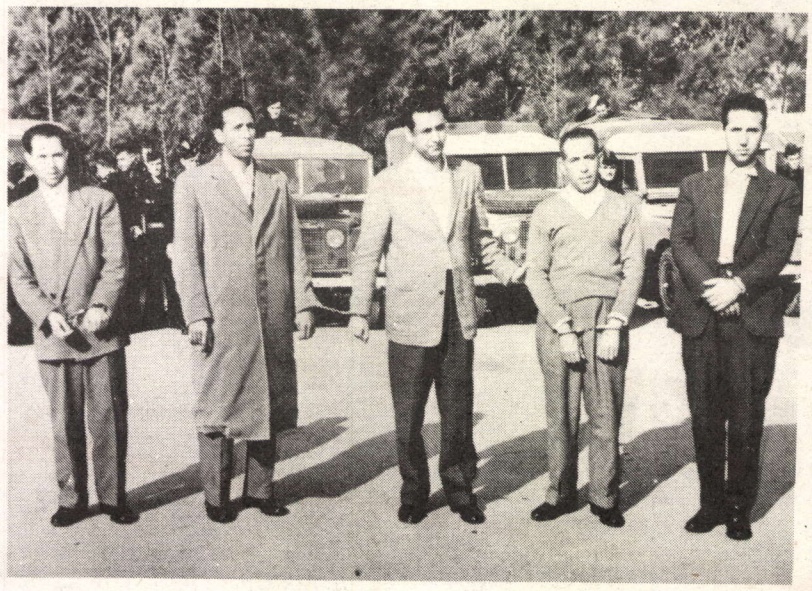

Les cinq dirigeants du FLN après leur enlèvement. (Ph. AFP)

Le reste du débat est resté très académique : l'arrestation de ces cinq hommes a-t-elle retardé les négociations, donc la fin de la guerre ? Guy Mollet était-il pour ou contre ces arrestations ? Et pour finir, Pineau tint à préciser que le gouvernement de l'époque n'était pas à majorité socialiste, que c'était un gouvernement de coalition, et que tout aurait été différent si les socialistes avaient été majoritaires. Sous-entendu : ce n'est pas aujourd'hui qu'une chose pareille pourrait arriver...

Pour la plupart des invités, il n'était surtout pas question de remettre en cause la politique de Guy Mollet, ni dans l'intensification de la guerre coloniale, ni dans la lâcheté du gouvernement de gauche face aux militaires. Tout au plus on cherchait au gouvernement des excuses, qui tournaient autour du thème « la guerre, c'est la guerre ». Justification curieuse, surtout de la part d'hommes qui au gouvernement, à l'époque, prétendaient alors qu'il n'y avait pas de guerre d'Algérie, mais seulement des « opérations de police ».

Marie-Claude SOLAC

LIVRES

Un turbulent silence

d'André Brink

En 1824, éclata en Afrique du Sud une des très rares révoltes d'esclaves de ce pays. Dans une ferme isolée, une poignée d'esclaves se révolta mais fut rapidement vaincue. Quelques mois après que le principal animateur de la révolte eut été exécuté, l'esclavage fut aboli en Afrique du Sud.

C'est cette histoire véridique que fait revivre dans *Un turbulent silence* André Brink, qui sera invité à l'émission Apostrophes, vendredi 14 mai. L'auteur fait parler les personnages, dans une série de monologues qui forment autant de chapitres, où se déroulent les pensées, les sentiments, les souvenirs de chacun d'entre eux. Et, à travers ces récits, nous sont contés les événements auxquels furent liés les protagonistes, depuis leur enfance jusqu'à la révolte.

Le monde que nous décrit André Brink est impitoyable. Les esclaves vivent dans des huttes, non loin de la maison du maître. Ils travaillent de l'aube à la nuit. Ils peuvent se marier, mais les maîtres leur refusent souvent la cérémonie et personne ne s'aviserait de leur contester le droit de coucher avec celle des esclaves qui leur plaît. Les esclaves ont souvent leur lopin de terre et le maître peut même s'en remettre entièrement à eux dans la conduite des cultures. Mais il reste le maître et à la moindre peccadille, au moindre soupçon, c'est le fouet jusqu'à l'évanouissement.

Si l'on en juge par les personnages féminins que l'auteur nous présente, la situation des femmes, y compris des femmes blanches, n'est guère enviable. Celles-ci, issues de milieux urbains, arrivent dans cette contrée inconnue et sauvage où elles sont tout juste bonnes à faire des enfants, que leur maître de mari leur enlève pour les dresser à leur image.

On suit aussi la vie de ces fermiers blancs, durs, aventureux, se considérant comme désignés pour commander, mais craignant dieu... et encore plus les esclaves !

Il faut lire ce roman, dans lequel André Brink nous faire revivre la montée de la tension jusqu'à la révolte finale. Montée de la haine, de la colère et besoin grandissant d'affirmer leur dignité chez les esclaves ; montée de la peur, de la cruauté — cette violence des lâches — chez les maîtres.

Gaston DEVAU

Un turbulent silence d'André Brink. Ed. Stock. 570 pages. 79 F.

Sélection télévision

SAMEDI 8 MAI

20 h 30. FR3. Le temps d'un ballet. Film de François Reichenbach sur le célèbre chorégraphe Maurice Béjart.
21 h 40. A2. Maigret et l'homme tout seul. D'après Georges Simenon.

DIMANCHE 9 MAI

20 h 30. FR3. Les grands déserts. Cette semaine : le Sinaï.
20 h 35. TF1. Le mur de l'Atlantique. Film de Marcel Camus. Une comédie sur l'Occupation et la Libération. A voir pour l'acteur principal : Bourvil.
22 h 25. A2. Nos ancêtres les Français. Cette semaine : **La colonie.** Pierre Miquel raconte, de manière trop anecdotique, l'Empire colonial français au début du siècle.
22 h 30. Les camarades. (Cinéma de minuit). Film de Mario Monicelli avec Marcello Mastroianni. Une grève dans une fabrique de textiles à Turin. Un excellent film où l'humour se mêle à l'enthousiasme et au lyrisme.

LUNDI 10 MAI

20 h 30. TF1. Le rire du lundi. Le cerveau, film de Gérard Oury. Rire assuré par le tandem Bourvil-Belmondo, gangsters à la manque entreprenant le hold-up du siècle.

MARDI 11 MAI

20 h 35. Un été 42. Film de Robert Mulligan, devenu un classique : les heures tendres et émouvantes d'un adolescent qui découvre l'amour et l'âge adulte.
21 h 50. FR3. Thalassa. Les derniers cap-horniers témoignent.

MERCREDI 12 MAI

20 h 30. FR3. Cinéma 16 : Hommage à George Perec. L'œil de l'autre. Film TV de Bernard Queysanne, scénario de George Perec. A travers les tourments d'une femme conduite au bord de la folie, une dénonciation des agressions de la vie moderne.

JEUDI 13 MAI

20 h 30. Lacombe Lucien. Un film de Louis Malle. En 1944, un adolescent rejeté s'engage par hasard dans la Milice. Un excellent portrait psychologique et une question posée : pouvait-on, en 1944, appartenir à la Milice de manière innocente ?
20 h 35. Situation 82 : Raconte-moi le Vietnam. Le témoignage d'une jeune Vietnamienne favorable au régime de Hanoï.

VENDREDI 14 MAI

20 h 35. A2. Paris Saint-Lazare. La suite de ce feuilleton sur la vie des banlieusards.
21 h 40. A2. Apostrophes. Parmi les invités de Bernard Pivot : André Brink, pour son dernier roman, **Un turbulent silence,** qui raconte une révolte d'esclaves en Afrique du Sud, en 1824.
22 h 35. TF1. L'aventure des plantes : la socialisation des fleurs. Comment les fleurs séduisent les insectes grâce à leur organisation communautaire...
23 h 10. Ciné Club : Les parapluies de Cherbourg. Comédie musicale de Jacques Demy, musique de Michel Legrand, avec Catherine Deneuve. Un classique.

Dans 3 semaines, LA FÊTE DE LUTTE OUVRIERE (les 29, 30 et 31 mai)

Dans trois semaines maintenant, les 29, 30 et 31 mai, Lutte Ouvrière tiendra sa fête annuelle à Presles, dans le Val-d'Oise.

Tous nos camarades et amis qui sont déjà venus à notre fête, ou qui y viendront pour la première fois cette année, se retrouveront dans une ambiance détendue et fraternelle, pour écouter de la musique, des chansons, pour discuter en toute liberté et, pourquoi pas, s'attabler afin de se régaler, au hasard.

Ensemble nous pourrons flâner, découvrir de multiples spectacles et animations impromptus, au détour de chaque allée. Entre les pièces de théâtre, les films, les expositions de vulgarisation scientifique, les débats en tous genres, les musiques de jazz et le spectacle de variétés, ce sera l'embarras du choix. Bill Deraime et bien d'autres seront au rendez-vous.

Mais la fête de Lutte Ouvrière c'est aussi une grande manifestation de solidarité et de fraternité entre tous ceux, militants, sympathisants, amis, qui aspirent à un changement réel, qui veulent que cette société d'injustice disparaisse. Ces trois jours de détente et de festivités seront aussi l'occasion de discuter et de s'informer sur les idées, les activités de Lutte Ouvrière, mouvement communiste révolutionnaire.

Grand rassemblement politique d'extrême-gauche, la fête de Lutte Ouvrière accueillera des dizaines et des dizaines d'autres organisations politiques et d'associations de France et d'autres pays, qui tiendront des stands, exposeront leur presse et défendront leurs idées.

Alors, à bientôt, à la fête de Lutte Ouvrière.

De la musique, des chansons du théâtre, du mime

Notre programme n'est pas encore complet, car il nous manque des confirmations, mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer :

AU PODIUM CENTRAL

Samedi
Batuka (reggae).
Bratsch (musique d'Europe centrale et des Balkans).
Christine Authier (chansons).
Jacques Margueritat (chanteur d'opéra).
Jose Barrense Diaz (guitare brésilienne).
Alex Métayer.

Dimanche
Pierre Perret.
Hal Singer Quintet avec Roger Guérin (jazz).
Hélène Boschi (pianiste).
Bill Deraime

Lundi
Vanina Michel (blues).
Le groupe Gam (chants de lutte de Belgique).
Idir.
N'Dromada.

Une animation permanente avec :

Duval et Machon (chanteurs de rue).
Les Gribouilles (marionnettes).
Lee fous de la cité.
Les 2 G.
Atelier de recherches théâtrales et bien d'autres encore.

BAL

On dansera toute la journée à la guinguette avec J.C. Gombault et toute la nuit du dimanche au lundi.

CINÉMA

Au cours des trois jours de la fête, vous pourrez voir ou revoir l'un des films qui passeront en permanence dans l'un des deux cinémas. Pour l'instant, nous n'avons pas encore établi définitivement les listes des films prévus, mais il y aura sans doute :
L'homme de marbre d'Andrej Wajda.
Juin 36, le grand tournant d'Henri de Turenne
Tous les autres s'appellent Ali
Passe ton bac d'abord
et plein d'autres...

ANIMATION PERMANENTE

le spectacle ne se déroulera pas seulement sur les scènes centrales. Il sera partout, à chaque instant, dans la fête, sur chacune des places.

Nous ne pouvons tout citer, mais par exemple il y aura cette année :
— la Cité du jazz, où se produiront différents groupes ou artistes de jazz.
— La Guinguette, où l'on dansera sur des rythmes variés.
— Des démonstrations de fabrication de poterie et de divers objets d'artisanat.
— Une aire où des spécialistes montreront comment les hommes de la préhistoire taillaient la pierre et faisaient du feu.

Et puis, si vous aussi vous jouez d'un instrument par exemple, apportez-le : vous nous aiderez à animer la fête.

Des montages audiovisuels, des expositions

En permanence, vous pourrez assister à des projections de montages audio visuels et visiter des expositions consacrées à l'actualité politique ou à l'histoire du mouvement ouvrier.

De même, nous avons regroupé sous un vaste chapiteau toute une série d'expositions commentées, de débats, de montages audio visuels consacrés à des questions scientifiques. Parmi les sujets traités :
— L'histoire naturelle de la sexualité.
— Les origines de l'homme.
— L'homme et l'environnement.
— L'univers.
et quelques autres encore...

Des débats

La fête, c'est la liberté : la liberté des idées, la libre confrontation des opinions de tous ceux qui refusent l'exploitation, l'oppression. C'est pourquoi nous voulons renouer avec une des traditions du mouvement ouvrier, celle de la démocratie. Aussi, pendant trois jours, le terrain de Presles sera un vaste forum. Des débats, présentés par tous ceux qui en feront la demande, fourniront le cadre à la confrontation.

Par ailleurs, des personnalités viendront parler de leurs travaux, ou encore exposer leurs conceptions pour en débattre avec tous nos amis.

Au théâtre de verdure

Samedi
Izourane (musique berbère).
Norbert Kalfon (chansons).
Mireille Aufrère joue *Le bel indifférent* de Cocteau.
Nova (jazz).
Christian Milleret (chansons).
Les 2 G (contes et légendes pour enfants).
Roger Damato et André Miorin (chansons).
L'Atelier de recherches théâtrales joue deux tableaux de *Grand-peur et misère du IIIe Reich* de Brecht.

Dimanche
Evelyne Huot (chansons).
Gilles Olivier (chansons).
Driss Lyazidi (musique marocaine et chansons).
Spectacle de mime.
Les 2 G jouent *Le géant égoïste* d'Oscar Wilde.
Véronique Gillet (chansons).
Michel Boy dit les textes de Prévert.
José Pena (guitare flamenco).
Le théâtre Aleph joue *Mateluna.*

Lundi
Granit (Rock).
Bernard Capo (chansons).
Elles se sont fait couper les cheveux, chansons des années 30, avec Ginette Marty, Isabelle Deloge et Sophie Dupré.
Jean-Yves Chetail (chansons).
Bernard Haillant (chansons).

• SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 MAI FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE A SOTTEVILLE-LES-ROUEN

(Salle des fêtes du Bois de la Garenne, derrière la mairie de Sotteville).
— Samedi 8 de 20 H à 24 H : Bal avec l'orchestre Ambiance.
— Dimanche 9 de 11 H à 20 H : Couscous Royal.
Spectacle artistique avec : les Balisiens (musique antillaise) Rêve Acide (rock), la Ribotte (musique normande), les Chicos (fanfare) ; et des jeux, des films, des expositions, des forums.

• SAMEDI 15 MAI A LIMOGES (Parc des Bayles-Isle)

• DIMANCHE 16 MAI A GRENOBLE à Montbonnot

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 46.450